

Courrier du C.V.P.R.

Bulletin du Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient

JUILLET • AOÛT • SEPTEMBRE • 2019 • N° 74



Benjamin Netanyahu : « Dans combien de temps serais-je inculpé ? »

Editorial

PROVOCATIONS, ELECTIONS, ECHEC ET MAT ?

Le premier ministre sortant, Benjamin Netanyahu, a perdu sa majorité en avril dernier par la défection de son ex-allié stratégique Avigdor Lieberman, ancien videur de boîtes de nuit, devenu ministre de la Défense. Désireux de se maintenir à tout prix au pouvoir pour des raisons personnelles, il a dissous la Knesset (le parlement) et décidé de nouvelles élections, le 17 septembre.

PROVOCATIONS

Netayahou a alors multipliées les provocations. Une constante combattivité, qui fut et demeure sa marque de fabrique. Mais cachant beaucoup de faiblesse, voire de désarroi. N'avait-t-il, n'a-t-il pas, en permanence en tête le couperet qui lui tomberait dessus, demain, s'il n'était pas gagnant des élections ? Il pourrait, en effet, être inculpé pour des soupçons de corruption, prochainement.

Rappelons brièvement : un raid aérien en Syrie - depuis 2011, il y en a eu des centaines - ; une attaque au drone contre le Hezbollah, dans la banlieue sud de Beyrouth ; une frappe aérienne en Irak - la première depuis qu'Israël avait détruit près de Bagdad, un réacteur nucléaire en 1981, construit avec l'aide de la France - contre une milice favorable à l'Iran, l'ennemi N°1 d'Israël, pour ne pas dire de Netanyahu lui-même... Tout cela, sans doute, en coordination avec les Etats-Unis.

Un aveu indirect : Yaakov Amidror, ancien conseiller à la sécurité nationale du Premier ministre, a écarté l'idée d'une influence du calendrier électoral, tout en estimant toutefois que ces frappes « pourraient aider Netanyahu lors des prochaines élections ». Sans commentaire !

SOMMAIRE

- La dernière tentative d'Israël pour effacer la Palestine
Par Ilan Pappé p. 3/4
- Le peuple palestinien ne peut espérer obtenir justice ou faire valoir ses droits par des moyens pacifiques
Par Richard Falk p. 5
- La rentrée scolaire 2019/2020 en Palestine. Une rentrée sous le signe de l'espoir
Par Ziad Medoukh p. 6
- Cisjordanie : le dégât de la guerre des eaux
Par Guillaume Gendron p. 7
- Je ne peux pas soutenir une idéologie qui se fonde sur un privilège juif et la persécution des Palestiniens
Par Alice Rothschild p. 8/9
- Quand le républicain Eisenhower a censuré Israël - trois fois
Par Derek Leebaert p. 9/10
- Il y a 50 ans : l'incendie criminelle d'Al-Aqsa p. 10
- Dossier : Le statut des Palestiniens de Jérusalem** p. 11 à 18
- BDS dans le monde p. 19 à 22
- Sécurité du golfe persique : une coalition régionale avec l'Israël p. 22
- En Israël, la religion prend de plus en plus de place à l'école
Par Daniel Kriegel p. 23
- Inculquer le racisme
Par Lubna Masarwa p. 24/25/26
- Le président Chirac en Palestine occupée
Par Maurice Buttin p. 26
- Livres et films p. 27/28

Dès maintenant inscrivez-vous au colloque

« Israéliens et Palestiniens contre l'apartheid »

que nous organisons à Paris, en partenariat avec le journal en ligne

ORIENT XXI

16 NOVEMBRE 2019

salle Clémenceau

au Palais du Luxembourg

N'oubliez pas de régler votre cotisation 2019

Il est évident, bien sûr, que celles-ci étaient le fait d'une tactique de Netanyahu, car il n'a pas cessé de les commenter pour se féliciter des « succès opérationnels d'Israël ». Il se veut « Monsieur Sécurité », mais par sa faute, les médias israéliens depuis des mois propagent, en effet, un sentiment de panique parmi les Israéliens, en particulier ceux qui vivent dans le nord du pays et dans les colonies illégales du Golan annexé.

Autres provocations : sa demande - refusée par la Knesset - d'installation de caméras dans les bureaux de vote, afin de « prévenir les fraudes » ; d'où la réplique singlante de son adversaire principal, Benny Gantz, chef de la coalition « Kahol Lavan » (Bleu Blanc - les couleurs d'Israël) : « La seule fraude dans notre système politique, c'est Netanyahu » ! Sa promesse, une semaine avant les élections, de l'annexion, le lendemain de sa victoire, de la vallée du Jourdain et de colonies, de facto, plus d'un tiers de la Cisjordanie. Ses déclarations sur facebook haineuses à l'égard des « Arabes » : « Ils essayent de nous anéantir » : si « la gauche » gagnait, le seul moyen pour former un gouvernement serait de dresser une coalition avec « les Arabes ». Ses rencontres avec le premier ministre britannique et le président russe. Ses déplacements, les derniers jours, en Cisjordanie occupée, pour courtiser les 400 000 colons. Son projet d'un Traité de défense historique entre les Etats-Unis et Israël. Enfin, point peut signaler dans la presse, devant les sondages qui ne lui étaient pas favorables, son désir, pour voir reculer les élections, de lancer une nouvelle opération militaire contre Gaza, à laquelle les dirigeants de l'armée se sont opposés.

ELECTIONS

Celles-ci se sont tenues avec pour seul enjeu : chez Netanyahu, les gagner largement et rester au pouvoir pour éviter des poursuites ; chez Benny Gantz, et bien d'autres, y compris au sein du Likoud, le dégager.

Nul débat, nulle proposition, quant au problème fondamental pour Israël - je n'hésiterai pas à écrire sa survie - la résolution de la question palestinienne. Comment aurait-il pu en être autrement ? La position de Netanyahu à l'égard des Palestiniens est bien connue. Il faut aussi ne pas ignorer celle de son ancien chef d'Etat-major, Benny Gantz. Le 20 janvier 2019, dans une vidéo se félicitait que, sous son commandement, une partie de Gaza avait été « renvoyée à l'âge de la pierre » au cours de la guerre de l'été 2014 !

Après une participation légèrement en hausse par rapport au printemps dernier (70 %), le parti Bleu Blanc a obtenu 33 sièges contre 32 pour le Likoud ; la Liste arabe unifiée - (trois partis arabes et le Hadash comprenant des communistes israéliens juifs), 13. Il devient la troisième formation politique du pays. Sera-t-elle le plus grand parti de l'opposition ? Ou soutiendra-t-il un gouvernement présidé par Benny Gantz, comme certains de ces membres l'ont proposé ? Ce serait un tournant capital dans l'histoire d'Israël, car jamais les Palestiniens d'Israël n'ont soutenu les partis sionistes, de droite comme de gauche, ces représentants auraient-ils aujourd'hui en tête l'avenir d'Israël/Palestine, en un seul Etat ?

Israël, quoi qu'il en soit, est dans une nouvelle impasse politique. Le bloc de Netanyahu ne peut réunir que 55 sièges, celui de Benny Gantz, 54. Le seuil est de 61 députés pour obtenir une majorité. Le Président de l'Etat a demandé à Netanyahu de tenter de former le nouveau gouvernement ? Celui-ci semble déjà vouloir jeter l'éponge. Un accord interviendra-t-il entre les deux grands partis, où allons-nous à de nouvelles élections ? Dès le soir des résultats, Benny Gantz a proposé un gouvernement d'union nationale comme en 1984, mais sans Netanyahu... Les membres du Likoud accepteront-ils de désigner quelqu'un à sa place. Le parti d'Avigdor Liberman (*Israël Beitenou*), avec 9 sièges, jouera-t-il le rôle de faiseur de roi d'un côté ou de l'autre... voire en se remettant d'accord avec Netanyahu et les partis religieux mais à quel prix payé par celui-là ?

Tout est possible en Israël au nom de la sacro-sainte « sécurité du pays », utilisée à toutes les sauces depuis 1948 !

Rien n'est établi à l'heure où j'écris cet édito. Je pense néanmoins que, demain, le nouveau pouvoir aura rappelé à Netanyahu que « La roche tarpéenne est près du capitol ».

Maurice BUTTIN, président d'Honneur du CVPR PO

DIXIT

OFRA YESHUA-LYTH :

« L'Etat juif a pleinement adopté les principes de la religion juive. Par conséquent, il est devenu une entité politique dénuée de toute capacité à fonctionner intérioritément pour l'intérêt commun de ses résidents. L'Etat n'acceptera jamais les non-juifs comme des citoyens égaux en droits. Donc il frappe d'ostracisme les juifs qui s'opposent à cette discrimination. L'Etat est donc bancal, agissant d'une manière autodestructrice » (page 37).

« C'est le défaut fondamental dont souffre le sionisme et il n'est pas corrigible. (...) Si le pays était divisé en deux Etats (...) les Juifs pourraient garder leur majorité pour encore plusieurs dizaines d'années. Néanmoins, comme ils insistent à accorder un statut légal différent aux non-juifs, ils n'en finiront pas de persécuter ces minorités grossissantes en leur sein. Celles-ci, constamment frustrées, car considérées comme citoyens de deuxième, voire de troisième classe, ne manqueront pas d'exprimer leur colère par la violence » (page 38).

« Préserver les cultures et les religions est certes légitime, mais s'en servir pour armer lourdement les forces d'un Etat ou d'une milice et retourner ces forces sur un coup de tête contre d'autres populations est inacceptable » (page 66).

« Même si aujourd'hui le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie sont encre très répandus à travers le monde, au début de ce millénaire, Israël est maintenant peut-être le seul pays dont le système légal discrimine des individus à cause de leur appartenance à une communauté et une religion » (page 268).

In « Pourquoi un Etat juif n'est pas une bonne idée » (Scribest éditions)

LA DERNIÈRE TENTATIVE D'ISRAËL POUR EFFACER LA PALESTINE

Par Ilan PAPPÉ ⁽¹⁾

Dans l'article ci-dessous, l'historien israélien montre que les mesures prises par Israël pour « effacer la Palestine » sont anciennes, qu'elles n'ont jamais cessé et qu'elles connaissent de nouveaux développements aujourd'hui avec les mesures sur l'utilisation de la langue arabe, sur l'État Nation, les destructions d'archives (hier palestiniennes, aujourd'hui israéliennes). Toutes ces mesures concourent directement à la volonté du gouvernement d'instituer un état d'apartheid.

Les tentatives de supprimer les documents officiels qui attestent du nettoyage ethnique dont ont été victimes les Palestiniens en 1947 ne sont pas récentes. Mais les efforts déployés par les équipes du ministère de la Défense israélien pour dissimuler des archives nationales sensibles doivent être considérés à l'aune d'un climat politique nouveau, ils ne sont pas juste une tentative d'épargner les gouvernements israéliens embarrassés, comme certains l'ont évoqué. Ceux d'entre nous qui travaillent sur les documents relatifs à la Nakba sont déjà au courant de la disparition de certains d'entre eux. Depuis plusieurs années, par exemple, les historiens se voient refuser l'accès aux « fichiers des villages » qui constituent une preuve importante de ma thèse selon laquelle l'acte de guerre de 1948 peut être qualifié de nettoyage ethnique. Le matériel crucial des travaux de Benny Morris sur les massacres de Deir Yassin et d'al-Dawayima ne pourrait plus être consulté aujourd'hui. Ces documents détaillent tous une version plus honnête de ce qu'on a appelé « l'exode palestinien » de 1948.

Pourquoi ces fichiers ont-ils été cachés ? En 2016, la journaliste Lisa Goldman a émis l'hypothèse que les travaux des « nouveaux historiens » dérangent le gouvernement et sapent la réputation internationale d'Israël. Il est certain que ces documents remettaient en cause la version officielle de la fuite volontaire des Palestiniens et dévoilaient les crimes de guerre commis par les sionistes puis, plus tard, par les forces armées israéliennes. Mais je pense que les vraies raisons sont plus profondes et plus inquiétantes. Elles témoignent d'une nouvelle agression envers la Palestine et les Palestiniens.



DR

Vol armée d'archives

Dépolitiser la Palestine

Nous devons regarder les tentatives de censure des archives selon deux perspectives : une politique et l'autre historique.

Politiquement, la dissimulation de certains documents peut être comprise comme une initiative (au moins comme une tendance) américano-israélienne pour essayer de dépolitiser « la question palestinienne ». En Israël, cela a commencé avec les idées de Benyamin Nétanyahou sur « la paix économique », une tentative pour inciter les Palestiniens à abandonner leurs revendications en échange de l'amélioration de leur réalité économique. Puis ça a continué avec la loi sur la Nakba qui prévoit de priver de subventions toute institution publique qui commémorerait les événements de 1948 comme une catastrophe.

Une part importante de cette stratégie politique comprend des actions sur le terrain – multiplication des colonies, démolition de maisons, liquidation de villages entiers – qui la rapproche d'une annexion de la zone C – soit près de 60% de la Cisjordanie – et de la création de bantoustans en Cisjordanie comme dans la bande de Gaza. Nombre d'hommes

politiques et de hauts responsables israéliens - dont le Premier ministre lui-même - se sont ouvertement prononcés pour l'annexion de tout ou partie de la Cisjordanie.

Enfin, la loi sur l'Etat-nation votée en 2018 a fini de consolider Israël comme un Etat d'apartheid. Une des clauses de cette loi devient pertinente à la lumière de notre débat : elle stipule que le droit à l'auto-détermination est exclusivement réservé au peuple juif.

Du côté américain, l'administration Trump a pris un certain nombre de mesures pour compléter l'initiative israélienne d'effacer la Palestine de l'agenda politique et les Palestiniens comme mouvement national. Ces mesures concernent la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël et le transfert de l'ambassade américaine de Tel Aviv ; la fin du soutien financier à l'office onusien pour les réfugiés palestiniens ; l'expulsion de la représentation de l'OLP à Washington ; et l'organisation d'une conférence à Bahreïn axée sur les incitations financières plutôt sur les droits politiques.

Ces campagnes conjointes élaborées à Tel Aviv comme à Washington constituent une nouvelle agression de la Palestine et des Palestiniens. Ceux-ci sont très vulnérables aujourd'hui : les régimes arabes les ont abandonnés, l'élite de la communauté internationale est indifférente et les Palestiniens eux-mêmes sont divisés entre Fatah et Hamas. (NDLR : souligné par nous)

Les intentions américaines et israéliennes combinées à la vulnérabilité des Palestiniens conduisent à un moment historique critique. Israël est maintenant en position de tenter, une fois de plus, d'agir selon la logique de « l'élimination de l'indigène » (selon le mot de l'anthropologue Patrick Wolfe pour caractériser les motivations des mouvements coloniaux comme le sionisme). En 1948, Israël n'a atteint son but que partiellement. Le mouvement national palestinien et le peuple ont combattu avec succès et continuent de lutter aujourd'hui, contre l'achèvement de cette entreprise.

C'est un moment difficile

À l'étranger, les efforts pour protéger Israël de toute critique s'intensifient. Les hommes politiques pro-palestiniens sont traités d'antisémites. Une législation particulière apparaît dans différents pays pour protéger Israël de toute critique, de tout activisme, notamment du boycott.

La dissimulation d'archives et la possible destruction de documents révèlent les motifs idéologiques profonds derrière cet assaut contre la Palestine et les Palestiniens. Dans quelle mesure cela a-t-il compromis notre capacité à reconstruire ce qui s'est passé pendant la Nakba et à évaluer son importance aujourd'hui ? À bien des égards, nous avons déjà connu ça. Israël a pillé les archives de l'OLP en octobre 1982, en a détruit une partie, en a transféré une autre en Israël et en a restitué une petite. En 2001, Israël a fait une descente à la Maison d'Orient de Jérusalem-est pour voler les archives qui y étaient entreposées. Aujourd'hui, Israël fait la même chose avec ses propres archives pour nettoyer les preuves de ses crimes passés.

Cela endommagera-t-il notre capacité à reconstruire le passé ?

En un certain sens, non. Les réfugiés palestiniens d'après 1948 n'ont pas eu besoin des « nouveaux historiens » pour leur dire qu'ils avaient été victimes de nettoyage ethnique. Cependant, la preuve des archives est nécessaire pour révéler l'intention et

la planification du crime et pour contextualiser le passé dans une vision plus large de la nature du mouvement sioniste et d'Israël.

Les documents déjà consultés et, dans de nombreux cas déjà numérisés pour la postérité, suffisent à prouver l'intention idéologique sioniste soutient sans aucun doute la tentative d'élimination des Palestiniens, en 1948 et après. Bien qu'il n'existe pas de document qui apporte la preuve irréfutable de l'intention dissimulée derrière le nettoyage ethnique – même si, comme le chercheur Walid Khalidi l'a montré un fichier connu sous le nom de Plan D s'en approche énormément – il y a suffisamment de documents qui, pris ensemble, dévoilent le crime contre l'humanité commis par Israël contre les Palestiniens.

En avançant dans le temps depuis 1948, l'information se fait plus accessible et toute tentative pour la détruire ou la dissimuler est vouée à l'échec. Etudiants, historiens, spécialistes et activistes constatent clairement le comportement violent qu'Israël a eu et continue d'avoir à l'égard des Palestiniens (à cet égard, il me revient une autre remarque de Patrick Wolfe qui explique le colonialisme d'occupation n'est pas un événement mais bien une structure).

À l'origine, la Nakba

Toutefois, les origines de cette violence structurelle se trouvent dans la Nakba, c'est pourquoi les documents qui s'y rapportent sont importants. C'est de cette origine que découlent toutes les politiques de l'État d'Israël depuis 1948 : l'imposition de la loi militaire aux Palestiniens à l'intérieur d'Israël jusqu'en 1966 et sa transposition en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à partir de 67 ; la politique de judaïsation des terres par l'expropriation et le déplacement en Galilée, dans la région de Jérusalem et dans le Néguev ; la répression brutale des deux Intifadas ; la destruction du sud Liban en 1982 et 2006 et enfin, le siège inhumain de Gaza.

Toutes ces politiques criminelles peuvent être démontrées sans déclassifier de documents israéliens mais elles seraient mieux contextualisées si elles étaient éclairées par des

archives qui montrent comment – dans ce cas – « la logique de l'élimination de l'indigène » a été appliquée. Il est nécessaire de rassembler et de présenter clairement ce que j'appellerais des documents révélateurs, presque équivalents à une preuve irréfutable de l'intention, de l'inhumanité et du but du nettoyage ethnique de 1948. J'ai publié plusieurs de ces documents sur ma page Facebook mais nous devons disposer des vraies archives qui pourraient être protégées d'une action étatique et internationale qui voudraient effacer la Palestine de notre mémoire historique et la réduire à une question économique.

Ce n'est pas la première, et ce ne sera pas la dernière, tentative d'effacement de la Palestine. Parfois, ces tentatives sont dissimulées mais restent très significatives et ne peuvent être retrouvées que par l'historiographie professionnelle.

En mars 1964, Israël a demandé que les citoyens américains dont les passeports portaient la mention Palestine, s'en voient délivrer de nouveaux sans cette mention. Le Département d'Etat a obtempéré. Un télégramme a informé l'ambassade américaine à Tel Aviv : « Nous cessons d'utiliser "Palestine" sur les passeports comme lieu d'affectation et cesserons de délivrer, de renouveler ou de modifier les passeports portant le sceau au nom de "Palestine" ». (...)

Traduction de l'anglais original par l'AFPS

Sources : <https://electronicintifada.net/content/israels-latest-attempt-erase-palestine/27941>

<http://www.france-palestine.org/La-derniere-tentative-d-Israel-pour-effacer-la-Palestine?destination=imprimer>

(1) *Ilan Pappé* est né le 7 novembre 1954 à Haïfa. Il fait partie des « nouveaux historiens » qui ont réexaminé de façon critique l'histoire de l'État d'Israël et du sionisme. Au cours des années 2000, Ilan Pappé a été le sujet de plusieurs polémiques, notamment à la suite de l'affaire Tantura et à son appel au boycott des universités israéliennes, ce qui l'a conduit à entrer en conflit avec ses collègues de l'université de Haïfa et en particulier avec Yoav Gelber. Benny Morris, également « nouvel historien », et lui ont fortement divergé sur leurs analyses des événements de 1948 et dans leur vision des responsabilités du conflit israélo-palestinien. Il s'est exilé en Grande Bretagne en 2007. Il est aujourd'hui professeur d'histoire à l'université d'Exeter.

Le peuple palestinien ne peut espérer obtenir justice ou faire valoir ses droits par des moyens pacifiques

Par Richard FALK (1)

15 ans après l'avis consultatif de la Cour mondiale sur le mur de séparation israélien, Richard Falk rappelle les conditions de cet avis, ses réelles motivations et sa postérité.

Le 9 juillet 2004, la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye a rendu un avis consultatif par 14 voix contre 1, le juge américain étant le seul dissident, comme s'il pouvait y avoir le moindre doute sur cette identité même si elle n'était pas divulguée. La décision rendue en réponse à une question posée par une résolution de l'Assemblée générale déclarait que le mur de séparation était illégal, et que le respect du droit international nécessiterait son démantèlement et le dédommagement des communautés et des individus palestiniens. Comme pour l'identité du juge dissident, le non-respect par Israël de la décision était aussi prévisible que l'heure du lever du soleil demain.

A peine moins prévisible fut la réponse du gouvernement américain, qui, adoptant son ton hégémonique coutumier, a indiqué aux parties que ces questions devaient être résolues par des négociations politiques, qui, même si elles étaient suivies, aboutiraient selon les vœux d'Israël, compte tenu de la relation hiérarchique entre Israël en tant qu'occupant et la Palestine en tant qu'occupée. **Nul besoin de formation juridique pour rejeter l'argument américain comme étant au mieux stupide, au pire cynique.** La question posée à la CIJ était essentiellement juridique, à savoir si la construction du mur de séparation sur le territoire palestinien occupé était ou non conforme à la quatrième convention de Genève régissant une occupation belligérante.

Le contexte juridique de cet avis :

Bien que qualifiée d'avis « *consultatif* », la décision s'appuie sur un consensus pleinement motivé et documenté des plus éminents juristes du monde sur les exigences du droit international en ce qui concerne la construction de ce mur de 700 km, dont 85% est situé sur le territoire palestinien occupé. Le degré d'autorité de l'analyse juridique est renforcé par le caractère unilatéral de la décision. Il est rare qu'une contestation juridique devant la CIJ fasse l'unanimité à la lumière de la diversité des systèmes juridiques des 15 juges et des différences de civilisation et d'idéologie qui marquent l'ordre mondial en général. Cette décision juridique à La Haye a été entérinée politiquement par l'Assemblée générale, qui a imposé à Israël le respect de ses obligations. Il est décevant que le mépris israélien à la fois de la CIJ, le plus haut tribunal juridique du monde, et de l'Assemblée générale, l'organe de l'ONU le plus représentatif des peuples du monde, ait suscité si peu de commentaires défavorables au fil des ans. (...)

15 ans après la décision de la CIJ :

Quels messages cette occasion d'anniversaire transmet-elle au peuple palestinien et au monde ? C'est un sinistre rappel que le peuple palestinien ne peut espérer obtenir justice ou faire valoir ses droits par des moyens pacifiques. Un tel rappel est particulièrement instructif, car il intervient à un moment où des initiatives intergouvernementales pour trouver un compromis politique entre les attentes israéliennes et les aspirations palestiniennes se révèlent être un échec. Cet échec, là encore sans surprise, a



Nord de Jérusalem, la colonie de Pisgat Zeev et le mur. Photo AFP.

représenté un changement radical d'approche de la « *paix* » et une « *solution* » de la diplomatie à la géopolitique, du cadre diplomatique critiquable d'Oslo au « *pacte du siècle* » de Trump ou à la reformulation de Kushner, « *de la paix à la prospérité* ». (...)

Cette stratégie géopolitique est une tentative à peine déguisée de satisfaire les exigences d'Israël en matière de frontières, de réfugiés, de colonies de peuplement, d'eau et de Jérusalem, tout en rejetant les droits reconnus par le droit international aux Palestiniens, y compris leur droit le plus fondamental à l'autodétermination, censé être un droit légal pour tous les peuples dans l'ère post-coloniale.

La question qui reste est « combien de temps le projet sioniste peut-il nager à contre-courant historique de l'anticolonialisme ? »

A mon avis, la réponse dépend de si le mouvement de solidarité mondial, avec la résistance palestinienne, peut atteindre un point de basculement qui conduise les dirigeants israéliens à reconsidérer leur 'sécurité' et leur avenir. Un tel point a été atteint en Afrique du Sud, certes dans des conditions très différentes, mais avec un sentiment analogue que les dirigeants afrikaners n'abandonneraient jamais le contrôle sans être vaincus dans une lutte sanglante pour le pouvoir.

Le 4 août 2019

Source : richardfalk.wordpress.com/ - Traduction : MR pour ISM

(1) : Richard Falk est rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967. Il a publié cet article sur son blog le 10 juillet 2019.

La rentrée scolaire 2019/2020 en Palestine - Une rentrée sous le signe de l'espoir !

Par Ziad MEDOUKH



Rentrée scolaire en Palestine occupée

Ziad Medoukh donne ici un tableau optimiste de ce qu'est la rentrée scolaire à Gaza malgré les multiples difficultés liées à la situation dans la région et la volonté israélienne de compliquer la vie des gazaouis ; il montre que les palestiniens ont permis ce succès.

Malgré toutes les mesures atroces de l'occupation, et malgré toutes les difficultés, la rentrée scolaire en Palestine s'est bien passée ce dimanche 25 août 2019. Cette nouvelle rentrée scolaire 2019/2020 dans les territoires palestiniens a été marquée par la volonté des familles d'envoyer leurs enfants à l'école en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en dépit d'une situation très difficile à tous les niveaux. Plus d'un million quatre cent mille élèves ont repris le chemin de l'école ce dimanche 25 août 2019, parmi eux 850 mille en Cisjordanie et 550 mille dans la bande de Gaza.

On compte presque 800.000 élèves inscrits dans les écoles publiques, 520.000 dans les écoles de l'UNRWA pour les réfugiés palestiniens, et 130.000 dans les écoles privées.

Le taux de scolarisation cette année dépasse les 94%, malgré toutes les difficultés sur place affrontées par toute une population civile en souffrance permanente sous occupation israélienne. Et malgré les récentes restrictions budgétaires, soit dans le secteur public, soit dans les écoles de l'UNRWA.

Cette volonté montre que l'éducation est un enjeu pour les Palestiniens qui continuent à croire en un avenir meilleur pour eux et pour leurs enfants. Une pensée particulière à tous nos élèves tués par les soldats et les colons israéliens à Gaza comme en Cisjordanie. Une pensée à nos 220 enfants palestiniens moins de 16 ans toujours dans les prisons israéliennes, et qui sont privés de leur rentrée scolaire.

En Cisjordanie, la rentrée scolaire est reprise dans la ville sainte de Jérusalem, afin de montrer l'attachement des Palestiniens à leur capitale, et leur refus de toutes les mesures israéliennes contre cette ville occupée. Les élèves affrontent de nombreuses difficultés devant le mur, les barrages militaires israéliens et les check-points afin de rejoindre leurs écoles en Cisjordanie occupée.

Dans la bande de Gaza, la rentrée scolaire est reprise dans la souffrance et les difficultés économiques, et la poursuite des bombardements israéliens contre cette région sous blocus. Une rentrée scolaire dans les larmes et les ruines, mais avec une volonté remarquable de nos élèves à poursuivre leur scolarité même dans des écoles et classes endommagées par les bombardements israéliens, même dans des classes nombreuses avec 45 élèves par

classe. Une nouvelle rentrée scolaire sous blocus israélien inhumain dans cette région de plus en plus isolée et enfermée qui continue de subir des bombardements israéliens, avec des conséquences sur la disposition des livres et manuels scolaires pour ces milliers d'élèves.

Malgré le mur de la honte, les check-points, les mesures atroces de cette occupation aveugle, et les difficultés économiques, les élèves en Cisjordanie insistaient pour rejoindre leurs écoles. Malgré le blocus israélien inhumain, la fermeture des frontières, le chômage, la non reconstruction des écoles et classes détruites, les difficultés économiques et les coupures d'électricité, les élèves de Gaza étaient nombreux dans les salles de cours.

C'est la volonté d'apprendre en Palestine malgré tout ! C'est la continuité de la vie dans notre Palestine ! L'éducation est la lumière de la Palestine ! L'éducation est sacrée en Palestine ! L'éducation est une forme de résistance en Palestine !

C'est un signe d'espoir pour l'avenir ! Un avenir de liberté, de paix et de justice ! (...)

(1) professeur de français palestinien. Responsable du département de français de l'université Al-Aqsa de Gaza, et coordinateur du Centre de la paix de cette université

Source : <http://www.ism-france.org/temoignages/La-rentree-scolaire-2019-2020-en-Palestine-Une-rentree-sous-le-signes-de-l-espoir-video-article-20939>

CISJORDANIE : les dégâts de la guerre des eaux

Par Guillaume GENDRON ⁽¹⁾

Des puits et tuyaux détruits par les forces israéliennes, des convoyeurs de citernes accusés de vol... La situation des agriculteurs palestiniens s'aggrave dans les Territoires occupés, sujets au stress hydrique. L'été, dans les collines d'Hébron, l'horizon gondole sous la chaleur. L'ocre de la terre se mêle à l'informe masse grise que forme l'agglomération palestinienne au loin. Entre les hameaux palestiniens, amalgames de tôle, toile et plastique, et les luxuriantes colonies aux toits rouges perchées sur les plateaux, les lacets de route semblent uniquement parcourus par des tracteurs charriant des citernes et les jeeps de l'armée israélienne.

Jeu du chat et de la souris dans le creux des monts pelés, une sorte de Mad Max proche-oriental. Sauf qu'ici, l'eau, et non le pétrole, est la denrée rare, comme l'a souligné un récent rapport du think tank World Resources Institute, qui a classé Israël et les Territoires palestiniens au deuxième rang des pays les plus sujets au stress hydrique. D'autant plus que tous ne sont pas logés à la même enseigne. (...)

Un trafic lucratif

Présentés comme un « gang régi hiérarchiquement », ces derniers (les colons) auraient piraté les tuyaux et les réservoirs de Mekorot afin « d'arroser des vergers et des champs, et de vendre l'eau aux résidents et commerces de la région ». Un « trafic » jugé très lucratif, qui, aux yeux de



Un convoyeur palestinien ravitaile son camion-citerne, dans une station d'approvisionnement en eau, à Al-Tuwani, au sud d'Hébron, le 17 juillet. Photo Jonas Opperskalski pour Libération

l'armée, aurait « nuit à la qualité de vie des habitants » ... C'est-à-dire aux colons. « Les Arabes n'ont pas besoin d'eau », a affirmé Yochai Damari, le chef du conseil régional des colonies du sud d'Hébron, qui y voit de simples actes de sabotage, et même une forme de « terrorisme ». (...)

La station de pompage d'Al-Tuwani est au pied d'une maison violette, à l'entrée du village. Construit il y a sept ans, le réservoir fut une « grande victoire et un grand soulagement », raconte Guy Butavia, activiste de Ta'ayush. Un Palestinien, qui ne veut pas donner son nom, remplit une petite citerne remorquée par un tracteur. « Les colons nous traquent, prennent des photos et les envoient à l'armée, explique-t-il. Entre chauffeurs, on s'appelle sur la route pour savoir où sont les soldats. S'ils sont trop proches, on s'arrête et on se gare derrière une butte. » Bakar Rabayi, l'employé de la station de pompage, remarque qu'il n'y a pas foule. « L'été, il y a souvent la queue. Mais depuis cette histoire, les convoyeurs font profil bas, même s'ils n'ont rien à se reprocher. Ils ont trop peur de perdre leur citerne. » (...)

« Territoire national » (...)

Dans la « zone C », Israël s'appuie sur une ancienne loi ottomane pour déclarer toute terre en jachère ou pâturage abandonné comme « territoire national ». Sous ce statut, ces terrains sont ensuite régulièrement récupérés par les colons. Alors, pour ne pas être expropriés, les Palestiniens s'efforcent de continuer à travailler la terre coûte que coûte, pendant que les colons font tout pour les en dissuader, de l'arra-

chage nocturne d'oliviers au harcèlement judiciaire.

Regavim, une association pro-colons, dit se battre contre ce qu'elle désigne comme du « terrorisme agricole ». Sur son site, elle accuse l'Union européenne de financer « la prise de contrôle agricole de la zone C par l'Autorité palestinienne ». En février, des canalisations ravitaillant les hameaux de Masafer Yatta financées par l'UE ont été ainsi détruites par l'armée, tout comme, début juillet, trois réservoirs d'eau et 2 500 arbres, un projet

Oxfam près d'Hébron. Conformément aux revendications de Regavim. « Cette année, ils ont clairement décidé de cibler l'approvisionnement en eau dans le cadre de cette stratégie, estime Guy Butavia. Ce n'est pas une question de ressources : il y a des forages énormes en Cisjordanie, qui permettent d'avoir assez d'eau pour tous. Des tas de gouvernements et ONG étrangers sont prêts à financer les travaux de raccordement. C'est une question territoriale. »

D'autant qu'un fermier palestinien consomme en moyenne 7 fois moins d'eau qu'un colon. « Dans certaines régions, ces communautés survivent avec 20 litres d'eau par personne et par jour, bien en dessous du minimum des 50 litres recommandés par l'Organisation mondiale de la santé », souligne Amit Gilutz, porte-parole de l'association B'Tselem. (...)

Sur la route, en quittant Susya, on croise un véhicule de l'ONU garé sur le bas-côté. En contrebas, un puits au fond d'un petit verger. L'armée vient de le boucher avec du béton le matin même. Le fonctionnaire fait son rapport pendant que Naef Naaman Choukri, un électricien d'Hébron, constate l'étendue des dégâts. Il explique qu'il l'avait creusé pour cultiver les terres familiales. « C'est mon verger, pourquoi aurais-je besoin d'un permis ? » demande-t-il. Même s'il sait bien que la question est théorique.

(1) Libération, Guillaume Gendron, envoyé spécial à Al-Tuwani (Cisjordanie)

Source : <http://www.france-palestine.org/Cisjordanie-les-degats-de-la-guerre-des-eaux>

Hijazi Bhis, convoyeur. Sa famille s'est vu confisquer trois camions.

Photo Jonas Opperskalski pour Libération



Je ne peux pas soutenir une idéologie qui se fonde sur un privilège juif et la persécution des Palestiniens

Par Alice ROTHSCHILD ⁽¹⁾

L'article suivant indique le fossé qui se creuse entre le gouvernement israélien et une partie de la communauté juive américaine : le premier expose les désaccords d'Alice Rothschild sur la politique de Netanyahu ; le second est tiré du site d'un organisme peu habitué à donner de l'importance aux adversaires du gouvernement israélien.

Un débat central au sein de la communauté juive aux États-Unis implique le sionisme et sa relation avec le judaïsme. Dans une anthologie récente, « *Reprendre le judaïsme au sionisme : histoires d'une transformation personnelle* », 40 rabbins, érudits et militants réfléchissent sur leur parcours intellectuel et émotionnel particulier débuté avec un amour inconditionnel d'Israël. Comme les autres participants, j'ai pris conscience que l'idéologie du nationalisme juif et la politique du gouvernement israélien avaient corrompu ma conception du judaïsme et ses valeurs religieuses et culturelles centrales.

J'ai grandi dans une famille, après l'Holocauste nazi, qui considérait la création d'un État juif moderne comme un miracle à célébrer. Nous avons idéalisé les kibboutz, économiser sous par sous pour planter des arbres dans la terre aride et aimé l'idéal romantique des pionniers israéliens qui faisaient fleurir le désert.

Dans le même temps, comme beaucoup de juifs, j'étais fière de ma politique progressiste. J'ai soutenu les droits civils, les droits des femmes, les syndicats ; c'était mon expression vécue d'une religion qui prônait la guérison du monde et œuvrait pour la justice. En tant qu'immigrante de la deuxième génération, c'était aussi comme cela que je voyais mon rôle en Amérique, une terre où mes grands-parents, fuyant les pogroms de l'Europe de l'Est, avaient trouvé un foyer, même si ce n'était que les pauvres ghettos de Brooklyn, au début des années 1900.

Ma transformation a débuté alors que je me plongeais dans les questions complexes du colonialisme, de l'impérialisme, du racisme et du génocide. Je me suis rendu compte que mon éducation sur la création des États-Unis avait, de façon commode, tenu à l'écart la destruction des peuples autochtones, la primauté de l'esclavage, le racisme omniprésent et le rôle du colonialisme européen. De la même façon, beaucoup, dans mon école hébraïque et mon éducation juive qui s'en est suivi, n'a pas été dit sur le financement de l'État d'Israël.

Prise de conscience

Je l'ai eue instruite par les historiens israéliens et palestiniens qui avaient accès aux archives nouvellement ouvertes de l'État qui racontaient l'histoire du nettoyage ethnique de la Palestine. Alors que je commençais à voyager et à travailler dans la région, mes liens avec les Israéliens juifs progressistes et les Palestiniens sont devenus une telle force que je ne pouvais plus revenir en arrière. Rester debout à un checkpoint israélien en Cisjordanie avec des centaines de femmes et enfants, pour la plupart palestiniens, attendant après un soldat israélien de 20 ans, solidement armé ; passer au crible des puzzles, de la vaisselle brisée, des Légo et des sous-vêtements dans les décombres d'un quartier bombardé à Gaza ; écouter des femmes qui avaient saisi leurs enfants et fuyaient les bombes israéliennes en 2014, butant sur des corps sanglants et brisés – ce sont toutes des expériences qui ne peuvent pas être « invisibles ».



Le sionisme implique intrinsèquement de nuire aux Palestiniens

Ceci m'a conduit à douter du sionisme, l'idéologie du nationalisme juif où la création et la défense d'un État juif sont la seule réponse viable à l'antisémitisme. J'ai appris que c'était une idée moderne, née de la haine des juifs européens. L'idéologie s'est modelée sur le colonialisme de peuplement européen : construire un État dans une région indomptée du monde et apporter la modernité aux autochtones restants. Le sionisme est aussi le test décisif pour être un bon juif aux États-Unis. J'ai commencé à comprendre que le sionisme implique intrinsèquement de nuire aux Palestiniens qui vivaient en Palestine historique quand a débuté l'immigration juive, au début des années 1900. En 1948, avec l'expulsion de 750 000 Palestiniens et la destruction de plus de 450 de leurs villages, le peuple palestinien a été finalement obligé de supporter le prix de l'Holocauste nazi. Cette Nakba (catastrophe) se poursuit encore aujourd'hui avec la façon raciste et militariste du gouvernement israélien d'aborder le projet téméraire de partager un pays revendiqué par deux peuples.

Comme de nombreux juifs, je ne peux pas soutenir une idéologie qui se fonde sur un privilège juif et la persécution d'un autre peuple. Cela a été catastrophique pour les Palestiniens, et profondément corrompu pour les juifs. Je dis cela par amour, pas par haine de moi-même. La sécurité pour les juifs ne viendra pas en se repliant sur eux-mêmes, en construisant des murs plus grands et des drones plus invasifs. La sécurité viendra de la formation de coalitions avec les autres communautés, du développement de sociétés inclusives fondées sur l'égalité, la démocratie, et de la lutte contre le militarisme extrême et l'intolérance croissante qui étreint une grande partie du monde.

Le judaïsme s'est développé alors que les juifs de la diaspora apportaient une réponse spirituelle à la dispersion et à l'exil ; une philosophie multiculturelle, multinationale, basée sur des croyances et des valeurs, et non sur une puissance militaire. Le développement très récent du sionisme politique étaye la nécessité d'un État militarisé où la victimisation historique des juifs justifie un privilège juif structurel et tout niveau de violence au nom de l'« *auto-défense* ». Cela est incompatible avec une religion qui se fonde sur l'amour de l'étranger et la recherche de la justice, et avec une culture qui soutient les droits de l'homme et le droit international.

Après des siècles d'impuissance, la manière dont nous gérons, en tant que communauté, nos nouvelles positions de pouvoir et de privilège, est essentielle à la survie d'une tradition juive éthique, ainsi qu'à une juste résolution à une lutte de plus d'un siècle en Palestine historique et qui est menée en notre nom.

(1) : *Alice Rothschild est écrivaine, cinéaste et gynécologue-obstétricienne en retraite à Seattle. Elle est l'auteure de trois livres, dont le plus récent est « Condition Critical : Life and Death in Israel/Palestine » et elle a contribué à un certain nombre d'anthologies, notamment « Reclaiming Judaism from Zionism: Stories of Personal Transformation.*

Traduction : JPP pour l'Agence Média Palestine

Source : *The Seattle Times* - 9 août 2019.

SÉCURITÉ

Quand le républicain Eisenhower a censuré Israël - trois fois (Extraits)

Par Derek LEEBAERT

Le président Trump, et une grande partie de son parti républicain, ont dénoncé les représentantes nouvellement élues, Ilhan Omar et Rashida Tlaib, comme des « antisémites » et comme « haïssant Israël ». (...) Les deux femmes, membres Démocrates du Congrès soutiennent le B.D.S., ainsi que les condamnations d'Israël par l'ONU - afin de soutenir les droits des Palestiniens. (...) Il est intéressant de noter qu'elles font écho au soutien du parti républicain, à l'époque du président Dwight Eisenhower, aux menaces répétées d'appliquer des sanctions économiques à l'État juif.

Eisenhower contrôlait étroitement la politique étrangère des États-Unis et avait joué un rôle central dans les blâmes infligés à Israël, imposés par le Conseil de sécurité de l'ONU, en 1953, 1955 et 1956. Les raisons de chaque reproche étaient similaires. Elles impliquaient toutes ce que Eisenhower considérait être une agression contre les voisins arabes d'Israël. La première guerre israélo-arabe avait pris fin en 1949 selon des lignes d'armistice instables (...).

La première censure (...) en octobre 1953, fait suite à une attaque des forces de défense israéliennes contre le village de Qibya, en Cisjordanie. « *Ils ont tiré sur tous les hommes, femmes et enfants qu'ils ont pu trouver* », a rapporté le Time, « *puis ont mis le feu au bétail* », tout en dynamisant des maisons, une école et une mosquée. 69 Palestiniens sont morts, sans faire de victimes israéliennes (...)

En juillet 1954, un groupe se qualifiant lui-même « unité terroriste »

israélienne, intégré dans la communauté juive d'Égypte, a plastiqué deux bibliothèques des consulats des États-Unis, ainsi que des cibles civiles britanniques au Caire et à Alexandrie. L'objectif d'Israël était de déstabiliser (...) Gamal Abdel Nasser et d'attribuer la responsabilité des attaques aux Frères Musulmans. Après la pendaison de deux des terroristes par les autorités en janvier 1955, Israël a exercé des représailles en organisant une attaque nocturne contre Gaza, qui a tué 38 soldats égyptiens. Les Américains ne crurent

pas l'excuse de l'autodéfense larvoyée par Tel-Aviv. Ils ont de nouveau soutenu une condamnation d'Israël auprès de l'ONU et averti que des sanctions étaient imminentes. (...)

En décembre 1955, une attaque des FDI contre les positions syriennes fit réagir rapidement Eisenhower et Dulles par une nouvelle résolution de condamnation. (...)

La prise de contrôle de la Compagnie du Canal de Suez par Nasser en juillet 1956 n'est que l'une des raisons pour lesquelles la Grande-Bretagne, la France et Israël ont envahi l'Égypte trois mois plus tard. Le Premier ministre Eden (...) était déterminé à « *donner une leçon à Nasser* ». La France s'attendait à ce que son éviction mette fin à la guerre d'indépendance de l'Algérie que Nasser aidait (...)

Eisenhower voulait que les États-Unis restent neutres dans le conflit

israélo-arabe et il a donc promis que l'Amérique se rangerait aux côtés de la victime de l'agression si une guerre totale éclatait. Les dirigeants des trois pays qui ont envahi l'Égypte, à compter du 29 octobre, ne le croyaient pas (...) Au lieu de cela, il a coupé le pétrole et les prêts à la Grande-Bretagne, entre autres mesures qui ont torpillé l'offensive. En tandem avec Dulles, il contraint les forces anglo-françaises à quitter l'Égypte en décembre.

Le fameux discours d'Eisenhower

Malgré les protestations américaines, le Premier ministre David Ben Gourion a déclaré qu'Israël avait mis la priorité sur sa défense et a refusé de retirer les unités de Tsahal du territoire égyptien. (...) Le 20 février 1957, le président Eisenhower, du Bureau ovale, a parlé des difficultés rencontrées par les États-Unis avec Israël. « *Un pays, a-*

t-il demandé, qui attaquerait et occuperait un territoire étranger sous la désapprobation des Nations Unies pourrait-il être autorisé à imposer des conditions à son propre retrait ? ». Il était prêt à imposer des sanctions et à mettre un terme aux relations commerciales privées des États-Unis avec Israël (...). En réponse, le 1er mars, la ministre des Affaires étrangères, Golda Meir, a annoncé un retrait rapide de tout le territoire égyptien. (...)

La guerre israélo-arabe de 1967 modifiera le paysage. Le résultat est la situation difficile d'aujourd'hui (...)

Les pressions en faveur de la sanction d'Israël viennent cette fois d'en bas, à l'instar des deux femmes du Congrès. Comme d'autres partisans de la condamnation, ils se disent inspirés par les campagnes américaines des droits civiques des années 1960 ainsi que par le boycott de l'apartheid en Afrique du Sud dans les années 1980. Ils pourraient également s'inspirer d'Eisenhower (...)

22 août 2019

(1) Derek Leebaert est un dirigeant américain de la technologie, un historien militaire et cofondateur du Musée national de l'armée des États-Unis.

IL Y A 50 ANS : l'Incendie criminel d'Al-Aqsa

Le jeudi 21 août 1969 à 7h00 du matin, des terroristes israéliens firent irruption sur les esplanades de la Mosquée Al-Aqsa en entrant par différentes portes jusqu'à atteindre le lieu de prière Al-Qiblî, qui est le lieu de prière principal se trouvant au sein de la Mosquée Al-Aqsa, puis ils y allumèrent des feux à plusieurs endroits, notamment près du minbar, du mihrab et du dôme, et très rapidement les fumées de l'incendie s'élevèrent vers le ciel.

Il est à noter que les forces d'occupation coupèrent l'eau dans ce quartier, de même qu'elles mirent en place une ceinture de sécurité autour de la Mosquée et tentèrent d'empêcher les habitants du quartier d'éteindre l'incendie.

Le feu ne tarda pas à se répandre, il faillit même dévorer le dôme de la Mosquée, mais cela fut évité grâce à l'intervention de musulmans et de chrétiens qui travaillèrent courageusement à éteindre cet incendie, et ce, malgré la volonté des autorités sionistes de les en empêcher, ils réussirent donc à transpercer la ceinture sécuritaire de l'armée israélienne d'occupation, puis, tout en disant à haute voix « *Dieu est le plus Grand* », ils firent tout leur possible pour éteindre le feu à l'aide de récipients qu'ils remplissaient avec l'eau des divers puits de la Mosquée.

Source : www.alterinfo.net/Il-y-a-50-ans-l-Incendie-criminel-d-Al-Aqsa-le-21-aout-1969_a149245.html

CVPR-PO: Association 1901, fondée par Béréa Adli-Bloch

Présidents d'Honneur
**Maurice Buttin et
Jacques Milliez**

Président : **Francis Blanchet**

Vices Présidents :
Hasna Abid et Jean Francheteau

Secrétaire générale :
Mohamed Akil.

Trésorier :
Ivar Ekeland

Directeur de la publication :
Francis Blanchet

Secrétariat :
7 rue Le GOFF - 75005 Paris

CCP 41 675 48 J La Source.
Courriel : cvpr12@laposte.net

La reconnaissance par le président Donald TRUMP de Jérusalem comme capitale d'Israël remet la question de Jérusalem au premier plan. Ce dossier aborde la question du statut particulier des Palestiniens de Jérusalem, les attaques israéliennes sur les biens et les personnes, les soutiens à cette politique du pire.

Dossier coordonné par Dominique VINCENT-SÉRAPHIN

Le statut des Palestiniens de Jérusalem

« L'Etat israélien proclame qu'il traite Jérusalem comme une ville unifiée, mais la réalité c'est qu'il y a un ensemble de règles pour les Juifs et un autre pour les Palestiniens ».

Sarah LEAH WHITSON - directrice pour le Moyen-Orient de Human Rights Watch

Après avoir occupé Jérusalem-Est en 1967, l'Etat israélien l'a annexé et a appliqué aux Palestiniens de Jérusalem-Est la Loi d'entrée en Israël de 1952 (loi réservée aux non-Israéliens) leur « accordant » le même statut qu'à tout étranger qui veut y vivre. Ce statut est lié à la présence sur place et peut être retiré. Il n'est pas automatiquement transmis à un enfant ou un conjoint. Une voie vers la citoyenneté existe mais elle implique allégeance à l'Etat d'Israël, la puissance occupante. Sur 330 000 Palestiniens de Jérusalem-Est, seuls 15 000 l'ont demandée, moins de 6 000 l'ont obtenue !

En 1967, l'Etat israélien a annexé unilatéralement 72 km², comprenant Jérusalem-Est et 28 villages de

Cisjordanie. Cette zone dénommée Jérusalem-Est comprenait 28 % de Palestiniens résidents, tandis que l'administration militaire israélienne s'applique à la Cisjordanie, les lois civiles israéliennes s'appliquent à Jérusalem-Est...

Le gouvernement discrimine le budget alloué. Selon *Ir Amin*, ONG israélienne, seulement 10,1% du budget municipal 2013 était alloué aux quartiers palestiniens de Jérusalem-Est bien que les Palestiniens représentent 37% de la population.

Extraits de l'article :

<https://www.hrw.org/news/2017/08/08/israel-jerusalem-palestinians-stripped-status> - Human Rights Watch - 8 août 2017

« C'EST L'ENFER » : LE CAUCHEMAR BUREAUCRATIQUE DES PALESTINIENS DE JÉRUSALEM-EST

Le quartier de *Wadi al-Joz* à Jérusalem-Est occupée, abrite l'antenne chargée de la population et de l'immigration du ministère israélien de l'Intérieur. Enregistrer une naissance ou un décès ? Demander un passeport ou une carte d'identité ? C'est le seul endroit qui offre ces services aux près de 300 000 habitants palestiniens de Jérusalem-Est...

« C'est juste l'enfer », confie Erez Wagner, coordinateur de *HaMoked*, *Center for the Defence of the Individual*, une ONG basée à Jérusalem qui s'est rendue devant la Cour suprême israélienne cette année pour tenter d'améliorer des conditions qu'elle juge « inhumaines ». Le tribunal a statué que les antennes du ministère à Jérusalem-Ouest devaient fournir certains services aux Palestiniens de Jérusalem-Est. Cette concession n'a provoqué que peu de changements concrets...

En raison de l'occupation israélienne, depuis 1967, tout Palestinien né à Jérusalem-Est ne bénéficie que d'un statut de résident temporaire. Et pourtant, même s'accrocher à ce statut

temporaire représente un défi. Les Palestiniens de Jérusalem doivent prouver sans cesse que la ville est leur centre de vie en soumettant contrats de location, bulletins de salaires, factures d'électricité... et verser des impôts. Les enfants doivent être enregistrés pour pouvoir fréquenter les écoles locales et bénéficier d'une assurance maladie, tandis que les mariages doivent être enregistrés pour que les couples puissent vivre ensemble à Jérusalem-Est. **Tous ces services sont uniquement disponibles à l'antenne, ce qui laisse les Palestiniens déterminés à rester à Jérusalem-Est face à un choix difficile : engager un avocat ou faire la queue.** Sous un soleil brûlant ou une pluie battante, de longues files de personnes de tous âges..., serpen-

tent régulièrement devant l'antenne de *Wadi al-Joz*.

Rien n'est prévu pour procurer de l'ombre et aucun siège ni toilettes à disposition. Beaucoup viennent avant le lever du soleil pour se faire une place dans la file, et il n'est pas rare de voir des gens s'évanouir. Des personnes malades, incapables de rester debout pendant des heures, renoncent à des services essentiels, selon *HaMoked*...

En 2018, le gouvernement israélien a lancé une application téléphonique en hébreu et obligé les Palestiniens à utiliser ce procédé afin de prendre rendez-vous... Les seuls rendez-vous disponibles sont proposés dans un délai de six mois à un an...

Une lutte perpétuelle

Dans l'incapacité d'obtenir un rendez-vous en temps voulu ou d'utiliser l'application en hébreu, de nombreux Palestiniens ont recours à une aide juri-

dique et paient jusqu'à 500 dollars pour prendre rendez-vous ou remplir des formulaires. Ceux qui ont les moyens d'engager un avocat privé paient environ 5 000 dollars pour rétablir leur statut de résident et environ 10 000 dollars pour enregistrer plusieurs enfants. Pour ceux qui ne peuvent pas payer, des organisations comme le *Community Action Center* à Jérusalem-Est occupée, offrent une aide juridique gratuite.

Mohammad al-Shihabi, qui dirige le centre, (...) explique que dans la plupart des cas il s'agit d'enregistrements d'enfants et de « *regroupements familiaux* », une procédure imposée par Israël aux Palestiniens de Jérusalem-Est qui épousent une personne palestinienne de Cisjordanie ou une personne d'une autre nationalité. Deux personnes titulaires d'un statut de résident à Jérusalem auxquelles M. al-Shihabi est venu en aide ont donné naissance à un bébé en Cisjordanie pour des raisons indépendantes de leur volonté ; pourtant, les fonctionnaires du ministère ont rejeté la demande d'enregistrement formulée par le couple pour son enfant...

Une femme de Jérusalem-Est qui a vécu à Gaza avec son mari gazaoui jusqu'à leur divorce en 1994 est revenue à Jérusalem, les fonctionnaires israéliens ont refusé de lui accorder le droit de résidence car elle avait vécu à Gaza. Elle vit depuis sans carte d'identité, ni compte bancaire, ni assurance maladie, alors qu'elle est propriétaire de deux habitations à Jérusalem et qu'elle y a vécu sans interruption pendant 25 ans !

Rami Saleh, responsable du Jérusalem *Legal Aid and Human Rights Center*, rapporte qu'entre 2013 et 2018, 7 236 déclarations de naissance déposées à *Wadi al-Joz* ont été approuvées sur un total de 9 966 (chiffres du ministère). Les autres, lui a-t-on indiqué, étaient en cours d'examen. Et sur un total de 3 236 demandes de regroupement familial, seules 1 534 ont été approuvées (...)

Cette année, les autorités israéliennes ont ouvert une autre antenne au check-point militaire de Qalandia, lequel sépare Jérusalem de la ville de Ramallah. Toutefois, les services fournis et les horaires d'ouverture sont restreints (...)

À Jérusalem-Ouest, où se trouvent des antennes moins encombrées et où la

Cour suprême a ordonné au ministère de fournir des services aux Palestiniens de Jérusalem-Est la plupart des services, y compris le renouvellement des cartes de résidence et les déclarations de naissance, ne sont pas fournis, les employés ne parlent pas arabe et beaucoup d'entre eux, ignorant l'ordonnance du tribunal, finissent par renvoyer les Palestiniens vers l'antenne de *Wadi al-Joz*.

Le fait que (...) rien n'ait changé sur le terrain n'étonne pas Rami Saleh... « *Nous avons affaire à une entité coloniale qui cherche à épuiser les habitants palestiniens de Jérusalem et non à assouplir les restrictions qui leur sont imposées.* »

<https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/est-lenfer-le-cauchemar-bureaucratique-des-palestiniens-de-jerusalem-est>

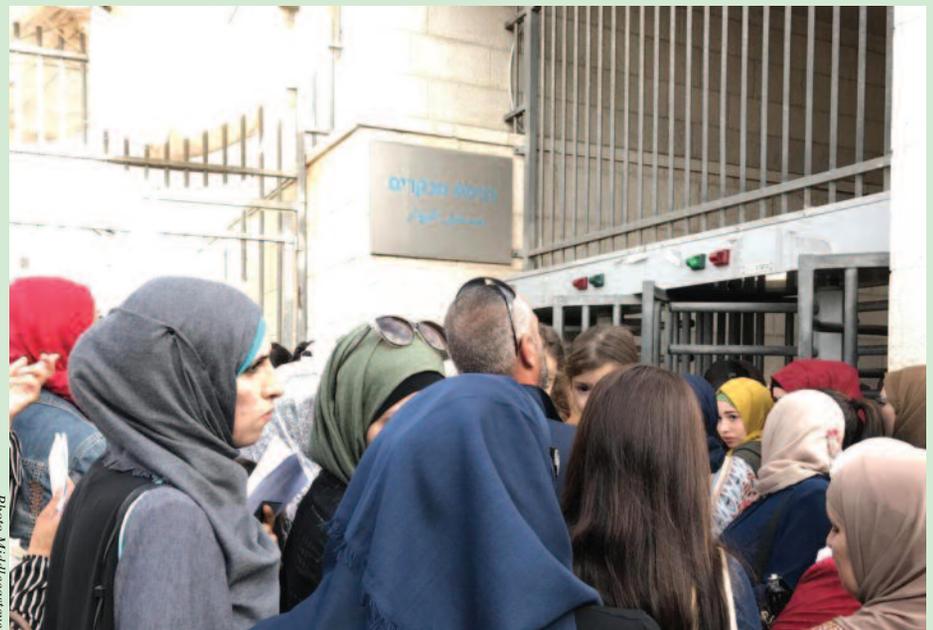


Photo Middleeasteye
Palestiniens devant la porte de Wadi al-Joz

La police expulse une famille de sa maison à Jérusalem Est, pour la remettre à des colons

La police a expulsé une famille palestinienne de chez elle dans le quartier de Silwan à Jérusalem Est, après que le Tribunal de District de Jérusalem ait rejeté leur appel et ait fait droit à l'association de droite *Elad*, organisation de colons propriétaire de la majorité de l'immeuble. La police a bouclé toute la zone et chassé chez elle la famille Siyam, après quoi *Elad* a commencé à évacuer les biens de la famille. Maintenant, des

Juifs vivront à côté de Palestiniens dans l'immeuble.

La décision du tribunal a mis fin à près de 30 ans de bataille juridique à propos de cette propriété. La victoire d'*Elad* a eu aussi une valeur symbolique parce que les personnes expulsées de l'appartement et d'un magasin voisin sont de la famille de Jawad Siyam, travailleur social et militant de la communauté considéré comme un leader des résidents de Silwan.

Elad a engagé six affaires différentes contre la famille Siyam pour essayer de les faire partir de l'immeuble. Tout d'abord, l'association a prétendu qu'elle avait acheté la maison toute entière à la grand-mère des Siyam, qui en était propriétaire quand elle était encore en vie, et a présenté un contrat. Un tribunal a jugé que le contrat n'était pas valide et *Elad* a perdu l'affaire. La grand-mère avait légué la propriété à huit héritiers. A l'étape suivante, *Elad* a acheté les droits de trois héritiers mâles.

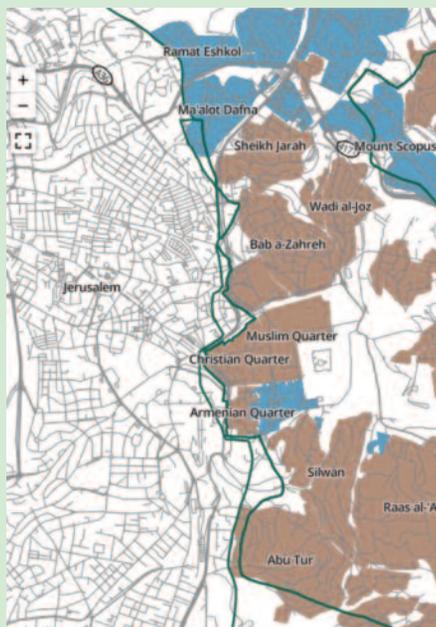
L'association a alors engagé une procédure et a déclaré que les héritières de la famille avaient cédé leur droit de propriété aux hommes de la famille et qu'ainsi, la maison n'appartenait qu'à *Elad*. Mais cette revendication a elle aussi été rejetée par le tribunal, qui a statué que l'ONG ne détenait que les trois huitièmes de la propriété.

Le dépositaire des Biens des Absents

L'étape suivante l'a vu entrer. Celui-ci a prétendu que, puisque deux des héritières vivaient à l'étranger, elles étaient considérées comme absentes et que donc, en se fondant sur la Loi sur les Biens des Absents, leurs droits étaient transférés au dépositaire – alors même que plusieurs procureurs généraux et juges de la Cour Suprême étaient critiques devant le fait d'appliquer la Loi sur les Biens des Absents à Jérusalem Est. Le dépositaire des biens des absents est alors devenu le propriétaire d'un quart de la maison. Entre temps, *Elad* avait acheté la part d'une autre fille, devenant ainsi propriétaire de la moitié de la maison. Le dernier quart de la propriété restait dans les mains de la famille Siyam.

L'année dernière, après la décision du Tribunal de District, le dépositaire a annoncé qu'il vendait son quart de la maison, qu'*Elad* a acheté aux enchères pour plus de 2 millions de shekels (555.000 \$). Ainsi finalement, *Elad* possédait les trois quarts de la structure. Sur cette base, le Tribunal de Première Instance de Jérusalem a ordonné à Elham Siyam, mère isolée avec quatre enfants et fille de l'une des absentes, d'évacuer la maison au profit des nouveaux propriétaires. La famille avait déjà reçu l'ordre d'évacuer le magasin adjacent ainsi que la cour. Le mois dernier, le tribunal de district a rejeté l'appel de la famille et leur a par ailleurs ordonné de payer 10.000 shekels (2.798 \$) à *Elad* pour frais de justice.

Dans un communiqué l'ONG israélienne La Paix Maintenant a déclaré que « *l'histoire des propriétés des Silwan est une histoire de David contre Goliath... Une ONG, riche en moyens et en actifs, utilise les meilleurs avocats pour intenter des procès interminables et épuisants contre des familles palestiniennes dans le besoin, des familles qui doivent dépenser beaucoup d'argent pour essayer de protéger leur maison*



Carte interactive betselem.org
Source B'Tselem

et qui doivent payer des avocats et des experts pour des procédures juridiques très chères, à la fin desquelles on leur demande en plus de payer les frais de

justice. Le dépositaire des Biens des Absents aide les colons à prendre le contrôle de leurs maisons. »

Le gouvernement a accepté de faire passer l'information, mais *Elad* a fait appel et a même réclamé que l'audience soit tenue à huis clos et sans autoriser le mouvement à y assister. Le Tribunal de District de Jérusalem a rejeté les arguments d'*Elad* et a décidé que le mouvement participerait au procès et que les audiences seraient ouvertes. *Elad* a fait appel de cette décision devant la Cour Suprême, qui avait rejeté l'appel le mois dernier. *Elad* a été condamné à payer 1.000 shekels de charges au Mouvement pour la Liberté de l'Information. *Elad* a fait la déclaration suivante : « *Les jugements et décisions parlent d'eux-mêmes. Nous continuerons de travailler en accord avec la loi pour faire progresser et développer l'ancien Jérusalem.* »

11 juillet 2019 - Nir Hasson pour Haaretz
Traduction J.Ch. pour l'AURDIP.

A JÉRUSALEM, des coups de pelleteuses antipalestiniens le long du Mur de séparation

22 juillet 2019

L'armée israélienne a commencé la démolition d'une dizaine d'immeubles situés administrativement en Territoires palestiniens dans le quartier palestinien de *Sur Baher*, mais du « côté israélien » du mur. Une première, condamnée par la communauté internationale.

Bien qu'à moins de cinq kilomètres des remparts de la Vieille ville, le quartier palestinien de *Sur Baher* se niche aux confins de Jérusalem-Est. Un autre monde, l'une de ces zones grises où Israël applique désormais sa loi à coups de bulldozers. De l'autre côté de la colline auquel nul n'a accès, les pelleteuses sont à l'œuvre, après l'expulsion à l'aube des résidents palestiniens et de dizaines d'« activistes ». L'armée israélienne a ainsi entrepris la destruction, avec engins de chantiers et explosifs, d'une dizaine d'immeubles palestiniens, pour la plupart inachevés mais où vivaient déjà 17 personnes et pour lesquels des dizaines de familles se sont endettées à vie. C'est la fin d'un long feuilleton judiciaire de presque sept ans, et l'instauration d'un dangereux précédent, comme le déplorent

les officiels palestiniens ainsi que la plupart des chancelleries européennes qui s'étaient mobilisées en vain.

L'ONU, qui dit suivre ce développement « avec tristesse », appelle, par la voix de son envoyé dans la région, Nikolaï Mladenov, à « *la fin de cette politique* ». Tout comme l'Union européenne, qui demande « *l'arrêt immédiat des démolitions* ». Si la destruction de propriétés palestiniennes n'est pas un fait rare ou nouveau, le cas de *Sur Baher* est unique par sa position géographique et son statut administratif.

Mille-feuille topographique

Selon le découpage des accords d'Oslo, ce village arabe de la municipalité de Jérusalem se situe dans les Territoires palestiniens, et en majeure

partie sous la juridiction de l'Autorité basée à Ramallah. C'est-à-dire en zones A et B... Mais Sur Baher a la particularité de se trouver également du « côté israélien » du mur... Enfin, le quartier déborde des limites municipales de Jérusalem. Ses habitants possèdent soit une carte de résident de Jérusalem, soit le statut de réfugiés.

Pour Israël, il ne s'agit là que d'une zone tampon avec sa « capitale unifiée ». Pour les Palestiniens, c'est une partie intégrante de leur futur État et capitale. Un mille-feuille topographique aux contours juridiques flous, qu'Israël vient de redessiner à son avantage avec ses tractopelles.

Sur Baher se trouve dans ce que les experts appellent en hébreu une « zone de couture », référence à une volonté présumée de retracer les futures frontières d'Israël en faisant du sur-mesure. Soit un morceau de Territoire palestinien coincé de l'autre côté du mur de huit mètres construit par les Israéliens durant la Seconde intifada, qui, sous couvert d'impératifs sécuritaires, ne suit pas le tracé de la ligne verte de 1967. Une forme d'annexion tacite selon les Palestiniens, qui concerne environ 8,5% des Territoires occupés, d'autant plus que la plupart de ces zones grises

sont recouvertes par de vastes colonies de la banlieue de Jérusalem, *Sur Baher* étant une exception.

Un « précédent »

Les quelque 70 appartements condamnés à être rasés dans les trois prochains jours ont reçu des permis de construire de l'Autorité palestinienne. Mais pas l'aval d'Israël, qui, en principe, n'a pas de juridiction, mais s'appuie sur une loi sécuritaire promulguée en 2012 interdisant toutes constructions à moins de 300 mètres du mur. Après des années de tergiversations, la Cour suprême israélienne... a finalement autorisé ces démolitions.

Pour le ministre israélien de la Sécurité publique, Gilad Erdan, ces habitations ne sont que des « constructions illégales constituant une grave menace, car elles peuvent servir de planque pour des attentats suicides ou d'autres [activités] terroristes ». Selon ce dernier, les habitants, malgré leurs autorisations de l'Autorité palestinienne, « savaient que la construction dans cette zone était interdite et ont cherché à se faire justice ».

Le Premier ministre palestinien, Mohammad Shtayyeh, n'y voit que

le prétexte à une « grave agression [et] la continuation du déplacement forcé des habitants de Jérusalem de leurs maisons et de leurs terres : un crime de guerre et un crime contre l'humanité ». Pour de nombreuses ONG, ces démolitions s'inscrivent dans un effort de juguler la démographie palestinienne à Jérusalem-Est.

Onze autres ordonnances de démolition à *Sur Baher* sont actuellement dans les mains des juges israéliens, visant une centaine d'appartements supplémentaires. Mais pour l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), à l'heure où la droite israélienne parle ouvertement d'annexer la Cisjordanie, *Sur Baher* ne pourrait être qu'un début, fort de ce « précédent qui autorise les forces occupantes israéliennes à démolir tout immeuble palestinien à proximité du Mur d'Annexion (sic), et des deux côtés de celui-ci ».

Guillaume GENDRON

envoyé spécial à Jérusalem - Libération

https://www.liberation.fr/planete/2019/07/22/a-jerusalem-des-coups-de-pelleteuses-antipalestiniens-le-long-du-mur-de-separation_1741431?tor=EP450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

Retour sur l'attentat par la Haganah de l'hôtel Semiramis le 5 janvier 1948

Le quartier de Qatamon a commencé à se construire à la fin de la période ottomane. Dans les années 20, 40 immeubles furent construits par des familles arabes chrétiennes, le plus souvent grecques-orthodoxes mais aussi latines et protestantes.

La famille Lorenzo y possédait le petit hôtel Semiramis, construction de trois étages. Les familles latines, c'est à dire catholiques romaines, avaient profité au XIX^{ème} siècle du développement des pèlerinages. Les enfants, élevés dans les écoles catholiques françaises étaient parfaitement francophones. Dans ces familles, on retrouve depuis le XIX^{ème} siècle, des *drogmans*, c'est à dire des interprètes au service des voyageurs, des ordres religieux, des services consulaires ; des entrepreneurs, assistants des architectes venus d'Europe ; des organisateurs de voyages, ou des hôteliers.

L'annonce du plan de partage de la Palestine, le 27 novembre 1947, avait déclenché de violentes manifestations. Le 2 décembre, le centre commercial, îlot de boutiques juives au



Plan de Jérusalem de 1948 à 1967 - Jérusalem Histoire d'une ville-monde. Sous la direction de Vincent Lémire Collections Champs histoire 2016

milieu des quartiers palestiniens est la cible des manifestants arabes, le quartier brûle. Les sionistes en représailles mettent le feu au cinéma Rex. Toute la famille Lorenzo se regroupe à l'hôtel Semiramis dès le 5 décembre car

le quartier de Qatamon, plus éloigné du centre, semble bénéficier d'une vie normale. Le 25 décembre, le bal habituel se tient à l'hôtel et toutes les tables sont réservées. Ce sera le dernier jour de fête à l'hôtel Sémiramis.

Le 1er janvier 1948, 8 maisons isolées en limite du quartier de Qatamon, appartenant à des ouvriers palestiniens chrétiens sont attaquées et la situation devient rapidement dangereuse dans le quartier. Dans la nuit du 4 au 5 janvier, une section de la Haganah composée de 4 artificiers couverts par 10 combattants fait exploser l'hôtel Sémiramis. Tout l'hôtel était endormi à l'heure de l'attaque, la première explosion d'une grenade destinée à faire sauter la porte de la cave réveille les occupants, un neveu du propriétaire alerte la police. L'explosion fait s'écrouler les trois étages en un amas de ruines. Les déblaiements, par les sapeurs anglais, sont interrompus par des tirs sionistes sur les sauveteurs. Vers 10 heures du matin, on retire un rescapé des décombres, puis les corps de 8 personnes des familles Lorenzo et Aboussouan, d'un correspondant de presse, du vice-consul d'Espagne Manuel Allende Salazar, et d'au moins 4 membres du personnel de l'hôtel.

Le 20 janvier 1948, on put lire dans le *Palestine Post* (devenu le *Jerusalem Post*) dans l'éditorial de David Courtney : « *La Haganah, dans un moment d'erreur, plaça une bombe dans un hôtel à Katamon, qui, croyait-t-on, était devenu un poste important de l'ennemi. Cet acte tragique a causé la mort d'innocents* ». Quatre jours auparavant, le même quotidien avait titré : « *La Haganah dynamite le quartier général arabe* » !

Dans « *Naissance du problème des réfugiés palestiniens* », Benny Morris situe la première vague de l'exode entre décembre 47 et mars 48. Il l'évalue à 70 000 personnes pour la plupart aisées et originaires des villes. L'attentat du Sémiramis eut un impact psychologique énorme sur les chrétiens de Jérusalem.

Dans « *Jérusalem Histoire d'une ville-monde* » on peut lire p. 387-388 le témoignage de Hala Sakakini : « *Les gens étaient littéralement paniqués. La rumeur disait que des tracts avaient été distribués par les Juifs affirmant qu'ils transformeraient Qatamon en un tas de décombres* » ainsi commenté : « *Ce témoignage direct confirme la volonté précoce de la part des responsables de la future armée israélienne de voir partir le plus possible d'habitants arabes*

L'hôtel Sémiramis après l'explosion « Avant leur diaspora » -1986 - Editions de la Revue d'études palestiniennes



des quartiers situés à l'ouest de la ville, avant même que les hostilités ne soient officiellement déclenchées ».

Le fait qu'il ait été revendiqué par la Haganah, c'est à dire par le représentant officiel de l'Agence juive et non par un groupe extrémiste comme Stern ou l'Irgoun ne fit qu'aggraver le sentiment de panique ressenti. Qatamon, quartier mixte, était condamné par sa situation géographique et l'intérêt de sa position dominante. Qatamon coupait

les quartiers de Talbiyeh et de Mekor Hayim des autres quartiers juifs de l'ouest de Jérusalem.

Qatamon est demeuré un quartier bourgeois, pas moins de trois premiers ministres israéliens résident ou ont résidé à Qatamon : Levi Eshkol, Ehud Olmert et Benjamin Netanyahu.

Dominique SÉRAPHIN-VINCENT

Le récit est tiré du témoignage de Samy Aboussouan, survivant de l'attentat. Les cahiers de l'Est - Beyrouth - février 2009.

Les forces armées israéliennes attaquent des fidèles palestiniens sur l'esplanade des mosquées

Les soldats ont attaqué, le dimanche 12 août, avec des tirs de gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des grenades assourdissantes, des fidèles qui priaient à l'occasion de l'Aïd al-Adha.

Des milliers de Palestiniens s'étaient rassemblés à la mosquée pour le premier jour des célébrations de l'Aïd al-Adha, une fête qui a lieu durant le pèlerinage (Hadj). Le Croissant Rouge a annoncé que 61 Palestiniens ont été blessés, dont 15 ont été conduits à l'hôpital. Le jour coïncidait avec la fête juive de Tisha Beav qui conduit un nombre accru de visiteurs juifs sur le site sacré. Plus tôt dans la semaine, des groupes extrémistes qui militent en faveur de

la reconstruction du Temple ont appelé à l'assaut de la mosquée Al Aqsa et à la conduite de prières juives sur le site, à la fois pour marquer Tisha Beav et pour perturber les rites de l'Aïd. Environ 1300 juifs ont visité les lieux dimanche selon le Wafq qui administre l'esplanade sacrée.

Selon Harry Fawcett, journaliste à Al-Jazeera, les tensions montent depuis un certain temps. « *La porte a été ouverte, mais les non-musulmans*

n'ont pas été autorisés à entrer. Il y a eu ce moment de confrontation, puis nous avons vu les soldats entrer pour y mettre fin a déclaré Fawcett. C'est à ce moment-là que nous avons vu la police utiliser les balles en caoutchouc, les gaz lacrymogènes et les grenades assourdissantes. Il y a une grosse campagne de l'extrême droite

pour obtenir un accès plus important à l'esplanade afin d'y prier dans le futur et c'est ce que recouvre cette tension. » a-t-il ajouté.

Hanan Ashrawi, haut responsable de l'OLP a accusé le gouvernement israélien de provoquer des tensions religieuses et politiques.

« L'assaut de l'esplanade des mosquées par les forces d'occupation israéliennes en ce jour d'Aïd est un acte imprudent et d'agression » a-t-elle déclaré dans un communiqué...

Palestine Monitor – 12 août 2019

<http://www.palestinemonitor.org/details.php?id=k3x4dba23888yt9bmkk0mv>

Souveraineté sur Jérusalem et accès aux lieux saints chrétiens

La reconnaissance par le président américain Donald TRUMP de Jérusalem comme capitale d'Israël pose avec acuité le problème de l'accès aux lieux saints qui ne sont pas que des lieux de culte mais un ensemble d'institutions. Cette reconnaissance s'est faite sous l'influence des sionistes évangéliques qui constituent 25% de la population étasunienne. Celle-ci valide la volonté israélienne de posséder entièrement Jérusalem comme propriété juive au détriment des deux autres religions monothéistes. Ainsi, la question de Jérusalem revient au cœur du conflit avec le danger de voir éclater tous les compromis qui régissaient la ville sainte et ses communautés.

Rappel historique et droit international sur les lieux saints chrétiens

Après le chaos consécutif à la destruction du Temple de Jérusalem en 70 et la ruine définitive de la ville juive en 135, l'autorité romaine reconstruisit la ville sous le nom d'*Aelia capitolina*. Une population chrétienne d'origine araméenne et païenne se développa et des juifs se convertirent au christianisme.

Quand cette religion fut reconnue par l'Empire en 313, Constantin fit ériger sur le tombeau du Christ, à Jérusalem, la basilique de la Résurrection (Saint Sépulcre) et sur le lieu de sa naissance à Bethléem, celle de la Nativité. De nombreux autres sanctuaires furent bâtis sur les lieux de la vie de Jésus et la ville sainte devint à majorité chrétienne.

Les musulmans arrivés en 638 s'entendirent avec les chrétiens concernant la garde des lieux saints, c'est ce qu'on appelle le pacte d'Omar, la garde du Saint-Sépulcre

fut confiée par Omar, puis Saladin, à deux familles palestiniennes musulmanes, les Nusseibeh et les Joudeh, garde qu'elles exercent encore aujourd'hui.

Parmi les **Capitulations**, ces accords signés du XVIème au XVIIIème siècle, entre le sultan ottoman et les souverains occidentaux, celles passées entre Soliman et François Ier ont accordé un statut spécial à la France pour la protection des lieux saints et des chrétiens de l'Empire.

Si les *firmands* du 15 avril 1767 favorisèrent les orthodoxes qui s'emparèrent de la totalité du Saint Sépulcre, celui du 8 Février 1852 rétablit latins et arméniens dans leurs droits acquis au cours des siècles. Ces *firmands* constituent ce qu'on appelle le STATU QUO qui entra dans le droit international par le traité de Paris de 1856 et celui de Berlin de 1878 et fut maintenu tel quel par le Mandat britannique. Le statu quo répartit avec minutie les droits de chaque communauté dans les lieux saints.

L'Assemblée générale des Nations Unies adopta, le 29 novembre 1947, sa résolution 181, qui prévoit le partage de la Palestine et, pour Jérusalem, le statut de *corpus separatum* administré directement par un conseil de tutelle nommé par l'ONU. La résolution précise concernant les lieux saints : « *il ne sera porté aucune atteinte aux droits existants concernant les lieux saints et édifices religieux, la liberté d'accès sera garantie entièrement même pour les étrangers et pour les citoyens des états arabe et juif à créer et aucun impôt ne sera perçu sur les lieux saints édifices ou sites religieux qui en étaient exemptés lors de la création de l'Etat* ».

Le statu quo ottoman a été respecté par la Jordanie et l'Autorité palestinienne jusqu'à aujourd'hui : ce statut englobe les lieux de culte et toutes les œuvres sociales religieuses et culturelles associées pour la population palestinienne et les pèlerins.

La politique vaticane et baisse du nombre des chrétiens palestiniens

Les Eglises orthodoxes et catholiques, comme le Vatican, ont été très affectées par l'expulsion des Palestiniens de Jérusalem-Ouest et de Jaffa en 1948, à plus de 50 % chrétiens. Au départ, le Vatican voulait l'internationalisation pour laisser les lieux saints hors du conflit judéo-arabe, mais, confronté à la baisse continue de la présence chrétienne palestinienne, il pencha pour une plus grande ouverture aux aspirations palestiniennes, en

développant le clergé et les universités chrétiennes et en nommant les patriarches Michel Sabbah (Palestinien - 1987-2006) et Fouad Twal (Jordanien - 2007-2016). Un administrateur apostolique, Mgr. Pierbattista Pizabella, ancien custode franciscain de Terre sainte, leur succède aujourd'hui

A Jérusalem-Est les chrétiens représentaient, en 1967, 17% de la population et ne sont plus que 1,9 % aujourd'hui, ce qui met en danger la présence chrétienne et le caractère multiconfessionnel de Jérusalem. Les pèlerins qui y viennent sont presque tous chrétiens et les Eglises y possèdent encore une grande partie des biens fonciers, qui permettent de porter assistance à la population palestinienne. C'est de ces biens que l'Etat israélien veut maintenant s'emparer officiellement depuis qu'a été votée, le 19 juillet 2018, **la loi sur l'Etat-nation du peuple juif**.

L'accord de 2000 entre le Vatican et l'OLP demandait la reconnaissance de l'identité particulière de Jérusalem, de son caractère sacré historique et culturel pour tous, ce que le pape François a repris dans son accord avec le roi du Maroc, le 31 mars 2019, accord qui nomme Jérusalem par son nom arabe AL QUDS AL SHARIF, le Vatican y exprime le désir de répéter le geste de partage de Richard Cœur de Lion et de Saladin en 1197. Le pape François et le conseil œcuménique des églises ont condamné dès le 7 décembre 2017, la déclaration de D Trump et demandé que tous s'engagent à respecter l'identité propre et le caractère universel de la ville, son héritage religieux et culturel, le statu quo.

Main basse sur le tourisme de pèlerinages

Après avoir annexé officiellement Jérusalem-Est en 1980, proclamant la ville « capitale éternelle d'Israël et du peuple juif » les autorités israéliennes ont mis la main sur le tourisme des lieux saints et les pèlerinages, principale source de revenus touristiques de la Palestine. Les agences de voyages palestiniennes ont perdu leurs fonctions, les guides partis à la retraite n'ont pas été remplacés, une loi de 1985, stipule

que les guides de pèlerinage doivent être certifiés par le ministère du tourisme israélien et guider les pèlerins sur des itinéraires imposés : par exemple, les pèlerins qui visitent Bethléem n'y restent qu'une demi-journée et n'y logent pas malgré la présence de nombreux hôtels.

La municipalité israélienne de Jérusalem fait tout pour pousser à la fermeture les hôtels palestiniens de la ville arabe : cas emblématique, les Hôtels *New imperial* et *Petra* situés à la porte de Jaffa, propriété du patriarchat orthodoxe, mais loués à des gestionnaires palestiniens depuis l'époque jordanienne, ont été achetés par des colons par l'intermédiaire de sociétés américaines écrans. Le scandale déclenché par cette vente a entraîné la destitution du patriarche Ireneos, soutenu par les autorités israéliennes, en 2006. Le 21 juin 2019, la Cour suprême d'Israël a validé cette vente. **Les autorités religieuses chrétiennes ont dénoncé une volonté délibérée d'étouffer le quartier chrétien et l'ensemble de la vieille ville.**

Politique israélienne vis à vis des chrétiens palestiniens

L'Etat d'Israël promettait dans sa déclaration d'indépendance du

15 mai 1948 d'« assurer la sauvegarde des lieux saints de toutes les religions selon les principes de la charte des Nations Unies ». Après l'occupation de Jérusalem Est, au lendemain de la guerre dite « des six jours », la Knesset vota le 27 juin 1967 la loi sur la protection des lieux saints assurant la liberté d'accès pour les croyants des différentes religions, mais les ingérences directes de l'Etat juif dans les affaires internes des Eglises se sont multipliées après 1967.

En février 2018, les patriarches latin, grec orthodoxe et arménien et les autres églises ont, en signe de protestation, fermé le Saint-Sépulcre pendant huit jours et il a fallu l'intervention de Vladimir Poutine pour faire plier Netanyahu, qui voulait faire voter par la Knesset, une loi imposant le paiement aux églises chrétiennes de plusieurs milliards de shekels, soit des arriérés d'impôts depuis 1949. Or, les Eglises sont totalement exemptées d'impôts depuis l'époque ottomane et la résolution 181 prévoit cette exemption. (Cf. plus haut).

Depuis mars 1993 et l'occupation du couvent St Sauveur par des colons, les chrétiens palestiniens de Cisjordanie ont été interdits d'accès à Jérusalem, sauf à Noël et à Pâques, et encore, pas les jeunes.

Les chefs des églises de Jérusalem ont rappelé le 8 décembre 2017 que déclarer Jérusalem capitale d'Israël est du faux messianisme, et revient à favoriser la haine, la violence et la souffrance. **Dans une déclaration de janvier 2019, Atallah Hanna, vicaire patriarcal orthodoxe, affirmait que le statu quo, malgré son caractère désuet, est le principal verrou qui empêche l'israélisation complète de Jérusalem.** Car, l'israélisation et la judaïsation effrénées de Jérusalem font courir le risque d'une déflagration planétaire à base religieuse.



Le Saint Sépulcre en 1864 - Source Wikimedia

Olivier JOSSELIN

Le 30 juin, Anne Hidalgo a inauguré une place de Jérusalem à Paris

Au conseil municipal, le 12 juin, la proposition avait été adoptée sans trop de difficulté, seule Danielle Simonnet ayant voté contre. Elle avait proposé d'ajouter, sous les mots « *Place de Jérusalem* », une précision : « *Avec le vœu qu'elle devienne la future capitale de deux Etats.* » Cet amendement avait été rejeté. Mais la mesure à peine votée, le cri de victoire poussé par le président du Consistoire central a placé l'affaire sous un nouvel éclairage en dévoilant des courriers échangés avec la maire de Paris. Anne Hidalgo y justifiait son intérêt pour la création d'une place de Jérusalem par la nécessité, « *en cette période de recrudescence des actes à caractère raciste et antisémite* », de rappeler les liens entre Paris et la « communauté juive » et de « *commémorer l'amitié qui unit la Ville de Paris à l'Etat d'Israël* ». Elle soulignait aussi que la future place se trouverait « *aux abords* » d'un lieu « *hautement symbolique* » : le futur Centre européen du judaïsme.

Extraits Denis Cosnard - le Monde - 26 juin 2019 Cf. article entier

https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/06/26/la-future-place-de-jerusalem-a-paris-fait-polemique_5481833_823448.html

Le blues du correspondant du Monde

Piotr Smolar du Monde a quitté Jérusalem en août. Il témoigne :

« Les mêmes qui réclament aux journalistes une impossible « objectivité » sur Israël sont généralement les plus intolérants. Ils épilent la réalité de près, sans contrastes ni relief. D'autant que cette sensibilité est instrumentalisée. La droite nationaliste a imposé une équivalence affligeante : mettre en cause l'occupation en Cisjordanie ou bien les assauts qu'elle mène contre l'Etat de droit reviendrait à se positionner contre Israël. A lui nier toute légitimité. Piège absolu. »

Extrait de : « *En Israël, Réussir les articles qu'on n'écrit pas* » - Le Monde 5 août 2019

INAUGURATION DU TUNNEL DE SILWAN en présence de responsables étatsuniens

L'association *Elad*, dont le but avoué est de renforcer la présence des colons juifs à Silwan, un quartier palestinien à côté de la Vieille ville de Jérusalem, a inauguré le 30 juin une route souterraine dans ce secteur. Elle affirme que ce tunnel était utilisé il y a environ 2.000 ans pour le pèlerinage vers le Second Temple juif.

« *Ce qui s'est passé avec le tunnel est un vaste mensonge qui a commencé il y a vingt ans à l'instigation du mouvement d'extrême droite Elad* », a déclaré le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erakat, lors d'une conférence de presse à Ramallah, en Cisjordanie occupée. « *Il s'est construit sur des contrevérités qui n'ont rien à voir avec le judaïsme, l'islam ou le christianisme* ».

Dans une déclaration à l'AFP, Doron Spielman, vice-président de la fondation *Elad*, a affirmé que la route était « *au centre du passé juif de Jérusalem* », ajoutant que « *toute tentative palestinienne de nier cette réalité* » constituait une négation de l'Histoire. Deux ONG israéliennes ont critiqué les méthodes archéologiques utilisées sur le site. L'une d'elles, la *Paix Maintenant*, accuse aussi les auteurs des fouilles d'avoir endommagé les maisons palestiniennes situées au-dessus du tunnel. L'ONG *Emek Shaveh* a qualifié la présence des officiels américains, Jason Greenblatt, conseiller du président américain Donald Trump, et David Friedman, ambassadeur en Israël, d'acte politique, qui se rapproche le plus d'une reconnaissance américaine de la souveraineté israélienne sur toute la Vieille ville de Jérusalem.

L'Orient le Jour – 4 juillet 2019

<http://www.france-palestine.org/Un-responsable-palestinien-fustige-l-inauguration-d-un-site-archeologique-a-destination=imprimer>



La campagne BDS en France et dans le monde

La campagne "*Boycott, Désinvestissement, Sanctions*" trouve son origine dans l'appel lancé, le 9 juillet 2005, aux sociétés civiles internationales et aux gens de conscience du monde entier, par 172 partis, organisations et syndicats, représentant la société civile palestinienne, en vue d'imposer de larges boycotts à Israël, et des retraits d'investissement.

Elle a essentiellement pour but de faire respecter par Israël le droit international, superbement ignoré par l'Etat hébreu depuis sa proclamation par David Ben Gourion, le 14 mai 1948.

Cet appel énonce les trois exigences indissociables du peuple palestinien :

1/ *Fin de l'occupation de la Palestine (Cisjordanie, Jérusalem-Est, Bande de Gaza) et de la colonisation de toutes les terres.*

2/ *Egalité absolue des droits accordés aux Juifs et aux Palestiniens d'Israël, dont la nationalité.*

3/ *Droit des réfugiés au retour et à l'indemnisation, comme stipulé par la résolution 194 de l'ONU, du 11 décembre 1948.*

CANADA : la Cour fédérale tranche sur les vins issus des colonies

Par Linda DIB

Les vins produits dans des colonies israéliennes en Cisjordanie ne pourront plus afficher l'étiquette « *Produit d'Israël* » pour être vendus au Canada.

Un tel étiquetage est « *à la fois inexact et trompeur* », de l'avis de la Cour fédérale. La Cour a donné raison [le 29 juillet] à un Canadien que le tribunal décrit comme « *amateur de vin et activiste* ». David Kattenburg s'était d'abord adressé à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). L'agence lui avait d'abord donné raison, puis avait changé d'avis. Une plainte de M. Kattenburg n'a pas fait bouger l'ACIA : il s'est donc tourné vers les tribunaux.

À la Cour fédérale, M. Kattenburg a déclaré qu'il présentait sa demande de révision judiciaire « *pour aider à faire respecter les lois du Canada relatives à la protection des consommateurs [...] et pour veiller au respect des droits internationaux de la personne et du droit humanitaire, tant par le Canada que par Israël* ». Le plaignant a affirmé que l'étiquetage « *Produit d'Israël* » de ces vins « *facilite l'annexion de facto d'une grande partie de la Cisjordanie par Israël* », ce qui « *constitue un affront à ma conscience en tant que Juif et à mon engage-*

ment envers la primauté du droit en tant que citoyen canadien ».

Dans sa décision, la juge Anne Mactavish a préféré ne pas se prononcer sur le statut juridique des colonies israéliennes en Cisjordanie - dans ce cas-ci les colonies de Psâgot et de Shiloh. Les colonies en territoire occupé sont considérées comme illégales par la communauté internationale. « *Peu importe le statut juridique des colonies, il n'en reste pas moins qu'elles ne sont pas situées dans les frontières territoriales de l'État d'Israël* », a écrit la juge. Ceci l'a menée à conclure qu'indiquer que ces vins sont des « *produits d'Israël* » est « *faux, trompeur et mensonger* ».

Avant de noter : « *Certaines choses sont complexes et insolubles, comme la politique du*

Moyen-Orient [...] Les décisions d'achat des particuliers sont une des façons dont ils peuvent exprimer leurs points de vue politiques pacifiquement [...] Les consommateurs doivent [...] obtenir des renseignements exacts sur la source des produits en question ». (...)

Le procureur général du Canada, défendeur dans cette cause, avait argué que les consommateurs qui ont des préoccupations à l'égard de la provenance des vins des colonies n'ont qu'à « *chercher le nom des établissements vinicoles sur Google* ». Il affirmait aussi que le règlement oblige à indiquer le pays d'origine des produits consommés au Canada et que puisque le Canada n'a pas reconnu la Palestine comme un pays, il ne peut indiquer qu'Israël sur



*Des bouteilles de vin mises en boîte dans un entrepôt situé dans la colonie de Shiloh.
Photo Reuters*

les étiquettes des vins produits dans les colonies.

La juge, elle, a préféré citer l'intention du législateur en matière d'étiquetage : celle de permettre aux Canadiens « *de prendre des décisions éclairées sur les produits qu'ils achètent afin qu'ils puissent acheter consciencieusement* ». La juge Mactavish n'a pas déterminé comment les vins des colonies devaient être étiquetés; elle renvoie l'ACIA à ses devoirs.

Shimon Koffler Fogel, président et directeur général du Centre pour les affaires israéliennes et juives (CIJA), estime que ce jugement « *contient des erreurs de fond* ». « *Les pratiques d'étiquetage actuelles sont parfaitement conformes à l'Accord de libre-échange Canada-Israël, ainsi qu'aux lois canadiennes et internationales, soutient-il dans un communiqué. C'est pourquoi nous exhortons le gouvernement du Canada à en appeler de cette décision erronée* ».

Deux ans et demi plus tard

M. Kattenburg avait dirigé sa première plainte à la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) en janvier 2017. C'est sur ses tablettes qu'il avait remarqué, pour la première fois, les vins en cause : Shiloh Legend KP 2012 et Psâgot Winery M Series Chardonnay KP 2015.

La LCBO n'ayant donné aucune suite à sa plainte, en mars, il s'est alors tourné vers l'ACIA. L'agence fédérale lui a d'abord donné raison. Puis, en juillet, elle a changé d'avis, affirmant que l'Accord de libre-échange Canada-Israël définit le « *territoire* » israélien comme partout où est appliquée la législation douanière israélienne - et que cela comprend la Cisjordanie.

Deux groupes sont intervenus dans cette cause : Voix juives indépendantes appuyait le plaignant, tandis que la Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada se rangeait dans le camp adverse. Si la cause est portée en appel, le Centre pour les affaires israéliennes et juives pourrait demander le statut d'intervenant, « *afin de s'assurer que le droit canadien et international soit correctement interprété et appliqué* ».

In la presse canadienne (Canada)

Source : <http://www.france-palestine.org/Canada-la-Cour-federale-tranche-sur-les-vins-issus-des-colonies>

Pour la première fois, une Association académique européenne annule une conférence prévue en Israël

Par Judy MALTZ

Le développement de la campagne BDS est présentée avec raison comme une contribution à la lutte pour les droits des palestiniens, le gouvernement israélien ne s'y trompe pas qui déploie des moyens importants pour le combattre. Un point sensible de ce développement est la légitimité du boycott universitaire. L'exemple ci-dessous montre bien les succès des partisans de BDS, mais aussi des réticences qu'ils rencontrent.

Une association européenne de chercheurs en santé mentale a annulé son projet de tenir sa prochaine conférence en Israël, dans la crainte d'un retour de bâton de la part du mouvement international en faveur du boycott. C'est la première fois qu'une organisation de ce type revient sur une décision déjà approuvée de tenir une conférence en Israël, ce qui montre que la campagne pour le boycott des universités israéliennes est en train de gagner du terrain. Le Réseau européen pour l'évaluation de la qualité des services de santé mentale (ENMESH), qui comprend 400 membres, avait décidé lors de sa dernière conférence biennale qui s'est tenue début juin à Lisbonne, que sa prochaine réunion prévue pour l'été 2021 aurait lieu à Jérusalem. L'annonce officielle en a été faite le jour de clôture de cette conférence de trois jours.

Cependant, deux semaines plus tard, Mike Slade, professeur pour le rétablissement et l'insertion sociale en psychiatrie à l'Université de Nottingham, et qui préside le comité exécutif de l'ENMESH, a adressé une lettre aux membres de son conseil les informant de sa décision unilatérale de ne pas tenir la conférence à Jérusalem.

Il explique dans sa lettre, selon des sources concernées, que c'était avant tout une tentative visant à limiter les dégâts compte tenu des plaintes qu'il avait reçues contre le lieu choisi venant de plusieurs membres du conseil, et qu'il s'attendait à un autre retour de bâton. Il note dans la lettre que si l'organisation réalisait son projet de tenir sa prochaine conférence en Israël, elle pourrait s'attendre à passer les deux

prochaines années entraînées dans une controverse et sous la pression de la campagne pour le boycott.

L'annulation a suscité l'indignation de certains membres de l'association : Haaretz a appris que Bernd Puschner, professeur de psychiatrie à l'Université d'Ulm en Allemagne, qui était alors le secrétaire du comité exécutif, avait démissionné il y a quelques jours pour protester. De même que David Roe, professeur de psychologie à l'Université de Haïfa, lui était le représentant d'Israël au conseil de direction. La décision a provoqué également une lettre de protestation de la part de l'Association israélienne de réadaptation psychiatrique, laquelle compte de nombreux membres actifs à l'ENMESH. Dans sa lettre, Sylvia Tessler-Lozowick, présidente de l'organisation basée à Jérusalem, a qualifié l'annulation de « *saisissante* » et l'accuse d'être motivée par des considérations qu'elle dit « *hors propos et déshonorantes pour une organisation professionnelle* ».

« *Pour certains d'entre vous, il s'agit d'une position idéologique* », écrit-elle, « *pour d'autres, d'une dérobade devant les désagréments générés par les idéologues. Quelles que soient vos raisons personnelles, vous avez mis en péril vos valeurs professionnelles au nom d'une affectation politique* ». (...)

Interrogé par Haaretz sur sa décision, Slade écrit dans un courriel : « *L'ENMESH est un réseau de recherche non officiel, sans infrastructure ni financements officiels. Nous avons initialement décidé de tenir notre conférence de 2021 en Israël. Plusieurs membres du conseil, de toute l'Europe, ont par la*

suite fait état de leurs préoccupations quant au lieu choisi, tandis que d'autres s'y sont montrés favorables. Dans mon rôle de président, je me suis entretenu avec de nombreux collègues au sein et en dehors du conseil de l'ENMESH, notamment avec des collègues d'Israël, sur la meilleure façon d'avancer compte tenu des opinions différentes exprimées par les membres du conseil.

« Suite à cette consultation, j'ai conclu qu'il était dans l'intérêt de l'ENMESH de modifier son projet. Même si je reconnais que la décision sera perçue par certains comme idéologique, ce n'est en réalité qu'une décision pratique prise dans le meilleur intérêt de l'ENMESH. Il n'a fallu aucune

'intimidation' et aucune déclaration n'a été faite sur la question de soutenir ou ne pas soutenir un boycott d'Israël ».

Le professeur Zvi Ziegler, coordinateur de l'effort interuniversitaire israélien qui vise à combattre les boycotts académiques, a confirmé que c'était bien la première fois qu'une organisation académique annulait sa décision de tenir une conférence en Israël. Et il demande au comité exécutif de l'ENMESH d'« annuler l'annulation ».

En 2013, deux organisations académiques relativement petites, basées aux États-Unis – l'Association d'études asio-américaines et l'Association d'études américaines – ont voté en faveur du boycott des universités et

institutions académiques israéliennes. Une initiative identique qui avait été prise par l'Association américaine des anthropologues, beaucoup plus importante, a été annulée en 2016.

En mars, le sénat de l'Université du Cap a voté pour l'imposition d'un tout premier boycott général sur toutes les institutions académiques israéliennes et les universitaires israéliens. Cette décision est actuellement examinée par les autorités supérieures de l'université, mais elle n'est pas totalement remise en question.

Traduction : JPP pour l'AURDIP et l'Agence Media Palestine

Source : Haaretz

DÉCLARATION DU BNC SUR LE CACHEMIRE ET LA SOLIDARITÉ GRANDISSANTE ENTRE LES GOUVERNEMENTS ISRAÉLIENS ET INDIENS

Par le Comité National BDS (BNC) palestinien - au sujet de l'Inde

Le 12 août 2019, le Comité National BDS (BNC) palestinien publie un communiqué condamnant « la décision autoritaire du gouvernement indien dirigé par le Parti Bharatiya Janta (BJP) d'annuler effectivement du jour au lendemain la relative autonomie de l'État de Jammu et du Cachemire. » Après avoir détaillé le contexte de cette mesure, il souligne « l'utilisation croissante des paradigmes et de la politique à l'israélienne par l'actuel gouvernement indien. »

En tant que Palestiniens, nous ressentons profondément les souffrances de la population du Cachemire sous répression militaire qui, très souvent, ressemble aux formes israéliennes d'assujettissement et de contrôle. Aujourd'hui, le gouvernement de Modi s'est littéralement inspiré du projet colonial d'Israël pour permettre des changements démographiques forcés sur le terrain.

Les changements constitutionnels introduits par le gouvernement du BJP mettent au rebut la capacité de l'État du Jammu et Cachemire de créer ses propres lois au sujet de la propriété, de l'emploi, de la résidence, etc... Cette disposition ayant disparu et New Delhi appelant déjà à des

investissements privés, la nature démographique de la région est prête à un remaniement permanent, prenant exemple sur les Israéliens qui créent 'des faits accomplis sur le terrain' avec leurs colonies illégales de peuplement dans le territoire palestinien occupé.

S'inspirer du colonialisme de peuplement israélien n'est que le dernier renforcement des liens et de l'admiration de l'Inde dirigée par Modi pour l'Israël d'apartheid. Comme nous avons pu l'observer au cours des années, l'Inde emprunte la méthodologie et l'idéologie d'Israël et utilise les armes israéliennes pour contrôler le Cachemire. En 2014, le ministre de l'Intérieur du gouvernement du BJP, Rajnath Singh, est allé



DR

Kashmir banner

en Israël et a dit qu'il était « impressionné par la barrière électronique qui maintient sous blocus deux millions de Palestiniens à Gaza. Une barrière similaire est déjà en cours de déploiement le long de la Ligne de Contrôle entre l'Inde et le Pakistan. L'Inde est le plus grand importateur mondial d'armes israéliennes. Les fusils Tavor, symbole même de la botte militaire dans la vallée du Cachemire, et les drones, que l'Inde déploie pour contrôler la région, sont fabriqués par Israël. Des délégations militaires israéliennes sont allées au Cachemire pour entraîner les troupes indiennes.

Benjamin Netanyahu s'apprête à aller à nouveau en Inde en septembre, et de gros contrats d'armement seront à nouveau sur la table, comme ils l'étaient lors de la précédente rencontre. Les armes israéliennes qu'utilise l'Inde pour opprimer les habitants du Cachemire ont été testées sur le terrain sur les corps des Palestiniens.

Notre campagne pour un embargo militaire total sur Israël est donc directement liée à l'opposition à la militarisation mondiale, y compris la militarisation du Cachemire.

Dans les circonstances graves d'aujourd'hui, nous sommes solidaires de la population du Cachemire. En Inde et à travers le monde, des forces de

conscience s'opposent à ce mouvement qui abroge l'autonomie limitée de Jammu et du Cachemire. Nous ne devons pas rester silencieux devant cette injustice historique que le gouvernement dirigé par le BJP a imposée au Cachemire. Nos oppresseurs sont unis et nos luttes seront plus solides si nous aussi nous unissons.

Nous appelons à une pression internationale sur le gouvernement indien pour qu'il révoque ses dernières mesures qui violent les droits de la population du Cachemire selon le droit international et qu'il reconnaisse et respecte ces droits. Nous en appelons aux gens de conscience en Inde, dont les dirigeants ont autrefois été un fer de lance du mouvement mondial des non-

alignés et de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, pour qu'ils travaillent à mettre fin à l'alliance militaire et sécuritaire de l'Inde avec Israël. Ceci non seulement mettrait fin à la complicité honteuse de l'Inde dans la répression de la liberté, de la justice et de l'égalité des Palestiniens, mais cela bénéficierait aussi à la lutte pour les droits de la population du Cachemire, ainsi qu'aux combats pour une justice sociale et économique du peuple indien.

Traduction : J. Ch. pour BDS France

Source : <https://www.bdsfrance.org/solidarite-et-unite-dans-lopposition-a-la-militarisation-mondiale-declaration-du-bnc-sur-le-cachemire/>

SÉCURITÉ DU GOLFE PERSIQUE : une coalition régionale avec Israël ?

Cette question hante beaucoup d'amis des Palestiniens qui voient l'éloignement de l'Arabie Saoudite de la cause palestinienne et qui s'inquiètent de sa proximité grandissante avec le gouvernement Netanyahu. Le site *jforum*, si souvent proche de ce gouvernement, cite ci-dessous des sources israéliennes pour donner corps à cette évolution qui a souvent été repérée : l'Arabie Saoudite et Israël se rejoignent souvent dans la détestation de l'Iran.

Selon la revue *Breaking Defense*, le ministre israélien des Affaires étrangères a rencontré au moins un haut responsable à Abou Dhabi et a accepté de fournir des renseignements et d'autres formes d'assistance à la nouvelle coalition dirigée par les États-Unis et destinée à assurer la sécurité contre l'Iran dans le golfe Persique. Il n'est pas clair pour le moment si Israël fournira des navires à la coalition ou si son aide se limitera à fournir un soutien, tel que des renseignements.

Qu'il s'agisse d'alerte et de renseignement sur les missiles, de météorologie, de navigation ou autres, les solutions spatiales Raytheon permettent des percées dans les missions et les sous-marins de la marine israélienne – armés d'« *armes spéciales* » – sont régulièrement stationnés dans le

golfe Persique, pour donner à Israël une deuxième capacité de frappe. Les Iraniens ont réagi vivement et « *ont menacé que toute intervention israélienne dans le Golfe apportera la guerre* ».

Il y a des indications qu'Israël est prêt à élargir son conflit avec l'Iran. Une mystérieuse attaque du 12 août contre une cible en Irak aurait été menée par Israël. Selon une source militaire irakienne, des avions non identifiés auraient pris pour cible des entrepôts de matériel et de missiles appartenant à la milice des Forces de mobilisation populaire sur la base militaire d'Al-Saqr au sud de Bagdad. Les bombardements ont complètement détruit les magasins.

Peu après, des obus sont tombés dans la zone verte de Bagdad où se

trouve l'ambassade américaine en Irak, selon Sky News Arabia.

Israël a déclaré qu'il ne permettrait pas à l'Iran de transférer des missiles avancés au Hezbollah au Liban. Ces dernières années, les forces aériennes israéliennes ont attaqué des centaines de cibles en Syrie et au Liban liées à l'Iran.

Ainsi, avec le nouveau front du golfe Persique entre Israël et l'Iran, tous les capteurs sont réglés pour détecter les hostilités. Israël y participera-t-il ? Et si c'est le cas, quelle forme prendra cette intervention ?

Source : Breaking Defense & Israël Valley

<https://www.jforum.fr/securite-du-golfe-persique-une-coalition-regionale-avec-israel.html>



Israël va-t-il rejoindre la coalition des Emirats arabes unis dans le Golfe Persique ?

DR

ALSTOM se retire du projet de prolongement du tramway qui relie Jérusalem aux colonies israéliennes de Cisjordanie occupée

Après le retrait de Systra en juin 2018, Alstom se retire à son tour de ce projet, c'est une victoire du droit et de la mobilisation de la société civile.

Alstom a écrit : « *l'appel d'offres et le projet lui-même sont ostensiblement nuisibles, ou pourraient potentiellement nuire aux droits de l'Homme. En outre, selon Alstom, la participation à l'offre est contraire au droit français* ».

Au moins une société française reste impliquée, il s'agit d'Egis Rail dont l'actionnaire principal est la Caisse des Dépôts et Consignations.

Source : communiqué de presse AFPS, CFDT, CGT, FIDH, Al Haq, LDH, Sud, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine. 16 mai 2019

En Israël, la religion prend de plus en plus de place à l'école

Par Danièle KRIEGEL ⁽¹⁾

Un ultrareligieux à l'Éducation

Reste que depuis son entrée en fonction comme ministre de l'Éducation, Rafi Peretz a mis de l'eau dans son vin. Il veut montrer son sens des responsabilités avec deux axes prioritaires : prouver qu'il a les compétences requises pour mener à bien sa mission et faire taire ceux qui l'accusent de vouloir mettre en pratique un agenda religieux extrémiste. Et pourtant, l'été n'a pas été de tout repos pour ce néophyte de la politique nationale. À deux reprises, il s'est retrouvé dans l'œil du cyclone médiatique. D'abord en raison de ses propos en faveur de la thérapie de conversion en hétérosexuels de jeunes homosexuels, que, a-t-il révélé, « *j'ai personnellement pratiqué* ». Au vu du tollé général, il a tenté de faire une mise au point où il qualifiait cette thérapie de « *mauvaise* ». Quelques semaines plus tard, rebelote ! Sa déclaration selon laquelle le mariage interreligieux au sein du judaïsme américain est « *une nouvelle Shoah* » devait provoquer un autre ouragan. Dans tous les cas, critiques ou pas, le ministre israélien de l'Éducation a bel et bien l'intention de renforcer autant que possible les cours de religion, avec en priorité l'étude de la Torah – déjà au programme, mais

enseignée comme seule vérité historique, culturelle, archéologique, etc. N'a-t-il pas déclaré, lors d'une récente interview radio : « *Un ordinateur pour chaque élève, c'est bien. Une Torah par écolier, c'est encore mieux !* »

De quoi inquiéter, en cette rentrée des classes, les parents des élèves inscrits dans la branche dite « laïque » de l'enseignement public. D'autant plus que ce retour à l'école se fait à l'ombre d'une campagne électorale où la droite nationaliste, religieuse ou pas, multiplie ses attaques contre la gauche, le judaïsme pluraliste et les partisans de la séparation de l'État et de la religion. (...)

Les écoles religieuses plus subventionnées que les laïques

Au-delà de cette guerre de positions, entre deux conceptions de la vie juive en Israël, il y a ces chiffres : chaque lycéen de la branche religieuse de l'enseignement public est subventionné par l'État à hauteur de 40 mille shekels (10 000 euros) par an alors que le même condisciple, mais cette fois dans la branche laïque, devra se contenter d'un budget annuel de 31 mille shekels (8 000 euros). Et M. Peretz a été très clair. Il veut encore augmenter les budgets attribués aux élèves religieux. Par ailleurs, selon un rapport de l'OCDE, 14 % des heures d'enseignement en Israël sont consacrés à la religion, soit trois fois et demie de plus qu'en Europe. Même dans des pays considérés comme très catholiques, le pourcentage est beaucoup plus faible : 10 % en Irlande, 7 % en Italie. Tout cela alors que les résultats des jeunes Israéliens au PISA, ce test international évaluant le niveau des élèves en lecture, anglais, mathématiques et science, ne sont pas bons. Les taux d'échec sont une fois et demie supérieure à ceux enregistrés au sein de l'OCDE. (...)

Le Point le 31 août 2019

(1) : Danièle Kriegel est correspondante du Point à Jérusalem. Elle est l'auteur de livres sur Israël. Correspondante du Point depuis 1998, elle couvre l'actualité israélienne et palestinienne pour le magazine et le site.

Source : https://www.lepoint.fr/monde/en-israel-la-religion-prend-de-plus-en-plus-de-poids-a-l-ecole-31-08-2019-2332757_24.php

A lors que la rentrée des classes a lieu dimanche 1er septembre, plusieurs polémiques ont éclaté cet été sur la place de la religion dans les écoles. Petit quizz en provenance d'Israël : qui a dit : « *Celui qui étudie la Bible n'a plus aucune interrogation concernant notre droit sur la Terre d'Israël. Finies aussi les interrogations sur l'échelle des valeurs de notre merveilleux peuple* » ? Qui a dit encore : « *À l'époque biblique, à la place des universités, il y avait des écoles de prophétie. Eh bien, aujourd'hui, nous avons fait de grands pas en avant vers le rétablissement de la prophétie en Terre d'Israël* » ? La réponse a peut-être de quoi surprendre. Mais l'auteur de ces propos n'est autre que le ministre de l'Éducation, le rabbin Rafi Peretz, nommé à ce poste, en juin dernier, par Benjamin Netanyahu. Avant de devenir, il y a à peine un semestre, l'homme fort des nationalistes religieux, Peretz était surtout connu pour avoir fondé et dirigé une académie prémilitaire installée dans une colonie juive de Gaza. Après l'évacuation de ce territoire, en 2005, elle fut réinstallée dans une implantation juive de Cisjordanie, où, sous le nom d'Otzem, elle entend former les leaders de demain du camp nationaliste religieux, ceux qu'on appelle les sionistes religieux.

INCULQUER LE RACISME :

la loi sur l'État-nation désormais officielle dans les programmes scolaires israéliens

Par Lubna MASARWA ⁽¹⁾

À compter de cette rentrée, les élèves palestiniens en Israël sont obligés, depuis le 1er septembre d'apprendre qu'ils valent « *moins qu'un citoyen juif* » et que « *ce pays ne leur appartient pas* ». Lecture, écriture et citoyenneté de seconde zone des Palestiniens en Israël : voilà ce qu'apprendront les élèves dans les salles de classe israéliennes cette année avec l'intégration au programme officiel de la loi controversée sur l'État-nation. En août, le ministère de l'Éducation a annoncé que cette loi adoptée en 2018, qui codifie la suprématie juive dans le pays, serait un sujet obligatoire à partir de septembre.

Le ministre de l'Éducation, Rafi Peretz, estime qu'il est important d'enseigner la loi « *qui démontre notre droit historique en tant que peuple souverain et constitue une base légale pour l'État d'Israël en tant qu'État-nation du peuple juif* ». Cependant, éducateurs, psychologues et parents d'élèves palestiniens en Israël dénoncent cet ajout, qui forcera les enfants à apprendre qu'ils valent « *moins qu'un citoyen juif* » pour pouvoir aller à l'université.

La ségrégation est pratiquée dans le domaine de l'éducation en Israël : les élèves arabes et juifs vont dans des établissements primaires et secondaires séparés, sous l'administration du ministère de l'Éducation.

« *Ils veulent enseigner à nos enfants que les juifs sont les propriétaires légitimes de cette terre et que nous sommes ici en tant qu'invités, qu'en tant qu'Arabes, ils n'ont pas le droit de vivre sur un pied d'égalité avec les juifs* », déplore Jihad Abu Rayya, avocat et activiste politique à Haïfa, dont les enfants devront étudier la loi. « *Imaginez à quel point c'est humiliant pour les élèves arabes d'avoir à apprendre cette information pour réussir leurs examens. C'est ce qu'ils cherchent à faire avec cette loi : nous humilier.* »

Effacement de l'identité

Israël a adopté la loi sur l'État-nation en juillet 2018. Ce texte inscrit la suprématie juive dans la Constitution en énonçant que « *l'exercice du droit à l'autodétermination nationale au sein de l'État d'Israël appartient exclusivement au peuple juif* ». Il affirme également que l'État « *considère la colonisation juive comme relevant de l'intérêt national et travaillera à encourager et à promouvoir son établissement et son développement* ». D'autres clauses incluent le déclassement de l'arabe, qui passe de langue officielle à langue disposant d'un « *statut spécial* », rappellent que seuls les juifs peuvent immigrer et obtenir automatiquement la citoyenneté israélienne et que « *le grand Jérusalem unifié est la capitale d'Israël* ».

Tandis que la communauté internationale et les Israéliens de gauche ont condamné cette loi, la qualifiant de discriminatoire et de raciste, de nombreux membres de la communauté palestinienne en Israël ont fait valoir qu'elle codifiait simplement des politiques de longue date, analogues à celles de l'apartheid, à l'encontre des citoyens palestiniens du pays. « *C'est le summum de l'humiliation : vous contraindre à mentir*

en tant qu'élève pour pouvoir commencer votre vie en tant que jeune adulte » Jihad Abu Rayya, avocat et parent d'élève.

À compter de cette année scolaire, cette loi sera enseignée à tous les lycéens dans le cadre des cours d'éducation civique et sera également un sujet obligatoire des épreuves du baccalauréat israélien que tous les lycéens doivent passer pour pouvoir étudier à l'université. Selon les éducateurs et les parents, les cours d'éducation civique dispensés dans les écoles israéliennes étaient axés sur la judéité de l'État et de ses institutions avant même que la loi ne soit intégrée au programme. Mais c'est la première fois, soulignent-ils, que les étudiants seront forcés d'apprendre et d'être testés sur des supports prônant explicitement la suprématie des juifs sur les non-juifs.

Peu de temps après l'annonce par le ministère de l'Éducation de sa décision, le comité régional de parents de la société arabe d'Israël a rejeté l'initiative. « *Cette loi contribue à effacer l'identité arabe authentique de notre société* », a déclaré le comité dans un communiqué, appelant les citoyens palestiniens d'Israël à s'unir contre l'enseignement de la loi et à désobéir aux ordres du ministère.

Matériel raciste

Les citoyens palestiniens d'Israël représentent environ 20 % de la population totale du pays, et il y a environ 556 000 Palestiniens inscrits dans le secondaire.

La population palestinienne en Israël est constituée des descendants de ceux qui sont restés sur leurs terres lors de la campagne de nettoyage ethnique menée par les milices sionistes pour établir l'État d'Israël par la force en 1948. Cet événement est connu sous le nom de *Nakba* pour les Palestiniens, ce qui signifie « catastrophe » en arabe. Depuis lors, les Palestiniens qui ont réussi à rester et à obtenir un passeport israélien ont été confrontés à des politiques constantes de dépossession, de vol de terres, de violence et traités comme une cinquième colonne. Selon *Adalah*, organisation de défense des droits de l'homme basée à Haïfa, il existe actuellement au moins 65 lois qui limitent les droits des Palestiniens dans tous les domaines, y compris la participation politique, la terre, le logement et l'éducation.

Yousef Jabareen, membre du Parlement israélien, affirme que l'intégration de la loi sur l'État-nation dans les programmes d'enseignement marque une grave escalade de la part du gouvernement, ce qui pourrait avoir des conséquences inattendues. Cette décision intervient, selon lui, non seulement parce que l'État colporte un récit exclusivement juif sioniste, mais aussi parce qu'il introduit l'apartheid dans l'éducation.

« Dans des circonstances normales, l'éducation civique est censée enseigner des valeurs démocratiques telles que les droits de l'homme et le droit à l'égalité en matière de citoyenneté », déclare Jabareen à MEE. « Israël, au contraire, enseigne à l'élève qu'un juif dispose d'une suprématie nationale sur les autres minorités. Les élèves arabes apprendront que cette terre est réservée aux juifs et qu'ils doivent accepter leur infériorité et une citoyenneté de seconde zone ». « Je ne crois pas qu'il existe un autre pays au monde qui encourage l'enseignement de tels matériels racistes qui prônent la suprématie et la colonisation exclusivement juives », ajoute-t-il.

Un précédent

Ce n'est pas la première fois que le matériel scolaire en Israël fait l'objet de controverses. Il y a deux ans, le ministère de l'Éducation a rendu



« J'ai été convoquée et interrogée à plusieurs reprises en raison de mes opinions politiques », rapporte Niveen Abu Rahmon.

obligatoire un cours en ligne pour tout élève du secondaire souhaitant se rendre à l'étranger dans le cadre d'un voyage scolaire. Le cours, selon le ministère, visait à fournir aux étudiants des outils pour répondre aux questions qu'ils pourraient rencontrer à l'étranger.

Une question du cours demande : « Comment les organisations palestiniennes utilisent-elles les réseaux sociaux ? ». La seule réponse correcte est « pour inciter à la violence ». Dans un autre passage du cours, Naftali Bennett, alors ministre de l'Éducation, déclarait dans une vidéo qu'Israël était « encerclé par environ un milliard d'Arabes et de musulmans » qui « ne veulent pas que ce petit pays survive », et explique que les juifs possèdent un droit exclusif sur cette terre.

Niveen Abu Rahmon, ancienne membre de la Knesset et experte en éducation, a enseigné l'éducation civique pendant dix ans. Elle déclare à MEE être convaincue que le système éducatif israélien est structuré de manière « totalement inadéquate pour un étudiant palestinien ».

« L'élève est éloigné de sa cause et de son identité, ce qui fait qu'il se sent exclu », explique-t-elle. « Cela a un impact négatif sur sa psychologie et sa capacité à bien réussir à l'école. » Au cours des dernières années, poursuit-elle, l'État a encouragé le dis-

cours sioniste le plus radical jamais entendu – pas seulement en matière d'éducation civique, mais également dans d'autres sujets tels que la géographie et l'histoire, où le passé du peuple palestinien, y compris la *Nakba*, est passé sous silence. (...)

Impact psychologique

Munib Khaled, professeur d'histoire à Sakhnin, une ville à majorité palestinienne située dans le nord d'Israël, indique à MEE que cette décision place les écoles et les enseignants entre le marteau et l'enclume. « D'un côté, nous avons la responsabilité de nous assurer que nos élèves réussissent leurs examens », déclare-t-il. « D'un autre côté, je vais être contraint de m'opposer à mes idéaux et de dire à mes étudiants [palestiniens] qu'ils sont des citoyens de seconde zone et qu'ils constituent une minorité, tandis que les étudiants juifs sont plus privilégiés et ont plus de droits. Comment pensez-vous que cela va tourner ? »

Niveen Abu Rahmon, le sourire aux lèvres, déclare se sortir de cette situation en disant à ses élèves « que la professeure d'éducation civique est

une menteuse et que le programme d'éducation civique est un mensonge et que j'enseigne cette matière parce que c'est le seul moyen pour eux de réussir et d'être acceptés dans les universités. » « Sur le plan personnel et psychologique, enseigner cette matière est très difficile. Je pense avoir une responsabilité morale et éthique et une responsabilité nationale envers les élèves », ajoute-t-elle.

En Israël, les services de sécurité intérieure de l'État collaborent avec le ministère de l'Éducation pour passer au crible et nommer les enseignants et directeurs d'établissements et surveiller la mise en œuvre du programme dans les écoles palestiniennes.(...)

La psychologue Hazar Hijazi estime que les écoles sont censées préparer les élèves à la vie et créer un espace sûr pour la créativité. Or à l'heure actuelle, note-t-elle, elles produisent l'effet inverse. « Forcer nos élèves à apprendre une loi qui limite leur espace personnel et leur dit qu'ils sont limités crée un conflit », déclare la spécialiste. « Le système éducatif enseigne à l'élève qu'il n'est pas un

être humain à part entière et qu'il vaut moins qu'un juif, que son identité, sa culture et son humanité ne sont pas reconnus. Cela équivaut à une exploitation psychologique de l'élève et s'apparente aux enfants qui sont exposés à la violence. »

Encourager la haine

Pour Jihad Abu Rayya, le nouveau programme n'est que le dernier développement dans un État qui a généré une lutte intérieure chez des parents comme lui, tiraillés entre leur identité et leur histoire d'une part et leur besoin de garantir un avenir à leurs enfants en s'impliquant dans les institutions de l'État d'autre part. « Vous devez dire des choses auxquelles vous ne croyez pas. Vous devez savoir que ce pays ne vous appartient pas. Vous devez admettre que le peuple juif vous est supérieur », déplore-t-il.

Néanmoins, l'idée que ses enfants seront explicitement exposés à la loi est particulièrement humiliante. « J'ai élevé mon fils de sorte qu'il connaisse l'origine palestinienne de cette terre. Cependant, pour qu'il

puisse passer son bac, il doit écrire de sa propre main que les juifs ont plus de droits sur cette terre que lui – qu'il n'a pas droit aux mêmes avantages que les juifs », poursuit-il.

À la lumière de la situation actuelle, un groupe de professeurs d'éducation civique a lancé une initiative visant à introduire du matériel alternatif intégrant l'histoire, l'identité et les valeurs palestiniennes, ce que beaucoup considèrent comme une responsabilité morale. Jabareen explique : « Nous espérons que tous les professeurs d'éducation civique s'opposeront à l'enseignement de cette nouvelle loi jusqu'à ce que le ministère subisse suffisamment de pression pour revenir sur sa décision. »

HAÏFA,

Israël 10 septembre 2019

(1) Reponsable palestinienne et militante active. Coordinatrice des mouvements sociaux pour le centre d'information alternative (AIC) de Jérusalem et à l'université Al Quds.

Source : Middle East Eye

DERNIÈRE MINUTE



C'est cela que vous voulez ?

« What do you want ? Me to go back to my plane »

LE PRÉSIDENT CHIRAC EN PALESTINE OCCUPÉE

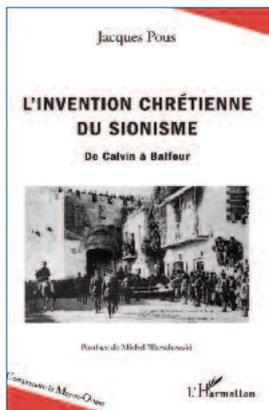
Etonnante rencontre sur la route d'Amman à Bagdad, invités par le gouvernement irakien, en novembre 1996

Arrêtés avec des amis, à mi-chemin, pour boire un café, un habitant nous apostropha : « Russes ? ». « Non, répondis-je, Français ». « Français ? A Chirac ! » nous répliqua le quidam ! Ainsi, à près de 4 000 kms. de Paris, un brave homme célébrait le président de la République française !

Par le « téléphone arabe », sans doute il avait appris la fameuse réplique de Jacques Chirac lors de son voyage en Israël en octobre 1996. Harcelé dans la vieille ville de Jérusalem par les services de sécurité israéliens, qui tentaient de l'empêcher de saluer les Palestiniens sur son passage, le Président, très en colère, n'avait pas hésité à les interpellé, en français, puis en anglais : « Je commence à en avoir marre... Voulez-vous que je reprenne mon avion et que je reparte en France ? Ce n'est pas une méthode. C'est une provocation ». Rebelote à l'église Sainte-Anne - territoire français - où Chirac refusa d'entrer tant que les soldats israéliens n'aient pas évacué les lieux !

Je note ici qu'aucun président de la République, avant Chirac (sauf le général De Gaulle, bien sûr), ni après, n'eut le courage de parler ainsi aux Israéliens. Le lendemain de sa mort, le 26 septembre, un chroniqueur, faisant son éloge sur Radio J, ajoutait : « Chirac, tout pour les Juifs de France (discours au Vel'div.) ; rien pour Israël ! »

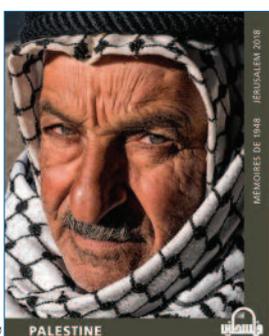
Maurice BUTTIN



L'INVENTION CHRÉTIENNE DU SIONISME

Jacques **POUS**, 2018

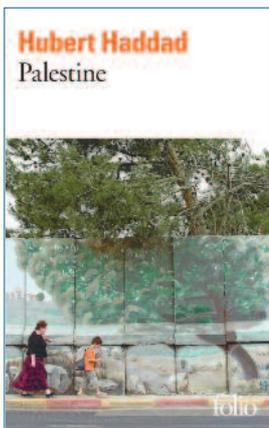
Le projet de restaurer le peuple juif en Palestine a d'abord été un projet religieux porté par une fraction du monde chrétien qui voyait dans la Bible les fondements de sa vision de l'histoire et de l'avenir du Peuple élu. En 1917, la Déclaration Balfour ne sera que l'épilogue d'un processus complexe dans lequel le religieux et le culturel auront alimenté le politique, le stratégique et le colonial. L'auteur s'attache à établir que le sionisme a été un don de l'Europe chrétienne et coloniale au peuple juif. Or, pour un « peuple sans terre », l'État-nation à édifier ne pouvait être que colonial. Tel a été le drame du sionisme qui a voulu croire que la Palestine était une « terre sans peuple ».



PALESTINE, MÉMOIRES DE 1948, JÉRUSALEM 2018

Chris **CONTI** et Altair **ALCÂNTARA**, 2019

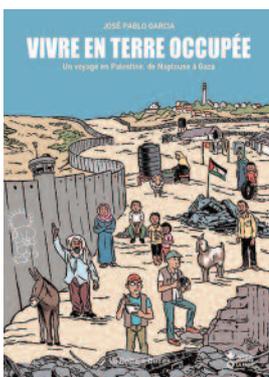
La Mémoire comme arme de Résistance. Il y a 70 ans, en 1948, la Nakba – la « Catastrophe » - bouleversait la vie des Palestiniens dont les trois quarts se sont trouvés contraints à l'exil et spoliés de leur terre, de leur maison, de leurs biens... Aujourd'hui, les témoins de cette période commencent à se faire rares. Il a fallu trois années de travail à Chris Conti et une équipe de journalistes, universitaires, photographes, designers et professionnels du livre pour recueillir et mettre en forme avec respect les témoignages de 18 hommes et femmes, issus de différents milieux sociaux, mais qui ont tous vécu la violence de la Nakba et de la création de l'État d'Israël... Jérusalem que l'occupation israélienne a rendue inaccessible à la plupart des palestiniens fait l'objet d'un magnifique recueil de photographies en couleur d'Altair Alcântara.



PALESTINE

Hubert **HADDAD**, 2007

Quelque part en Cisjordanie, entre la Ligne verte et la " ceinture de sécurité " une patrouille israélienne est assaillie par un commando palestinien. Un soldat tombe sous le feu, un autre est enlevé par le commando bientôt en pleine déroute... Blessé, sous le choc, l'otage perd tout repère, en oublie son nom. C'est, pour lui, la traversée du miroir. Seul survivant, sans papiers, en vêtements civils et keffieh, le jeune homme est recueilli, soigné puis adopté par deux Palestiniennes. Il sera désormais Nessim, frère de Falastin, étudiante anorexique, et fils d'Asmahane, veuve aveugle d'un responsable politique abattu dans une embuscade. C'est ainsi que Nessim découvre et subit les souffrances et tensions d'une Cisjordanie occupée... Dans ce bouleversant roman, Hubert Haddad transfigure avec Falastin - moderne Antigone - toute l'horreur du conflit en une tragédie emblématique d'une grande beauté.



VIVRE EN TERRE OCCUPÉE

Jose **PABLO GARCIA**, 2018

Bien décidé à arrêter son métier d'auteur de bande dessinée, José Pablo Garcia va recevoir une offre qui pourrait bien le faire changer d'avis... L'association Action Contre la Faim et l'Agence Espagnole de Coopération, lui proposent de partir 10 jours dans les Territoires Occupés puis de réaliser une bande dessinée de sensibilisation aux conditions de vie de la population locale. Le voici donc parti en Cisjordanie où la population vit depuis plus de 50 ans sous l'occupation puis à Gaza où le blocus imposé depuis plus de 10 ans rend les conditions de vie encore plus précaires. José Pablo Garcia porte un regard sans a priori et plein d'humanité sur un conflit qui semble chaque jour plus insoluble.

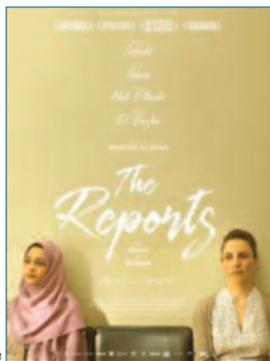


IT MUST BE HEAVEN

Elia SULEIMAN, 2019

Elia Suleiman fuit la Palestine à la recherche d'une nouvelle terre d'accueil, avant de réaliser que son pays d'origine le suit toujours comme une ombre. La promesse d'une vie nouvelle se transforme vite en comédie de l'absurde. Aussi loin qu'il voyage, de Paris à New York, quelque chose lui rappelle sa patrie.

Un conte burlesque explorant l'identité, la nationalité et l'appartenance, dans lequel Elia Suleiman pose une question fondamentale : où peut-on se sentir "chez soi" ?



THE REPORTS ON SARAH AND SALEEM

Muayad ALAYAN, 2019

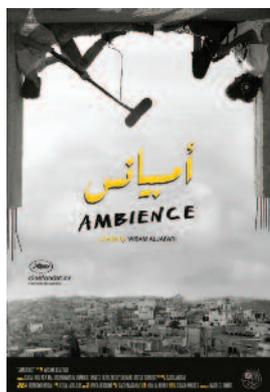
La liaison extraconjugale d'un Palestinien et d'une Israélienne à Jérusalem prend une dangereuse dimension politique lorsque ceux-ci sont repérés au mauvais endroit au mauvais moment, les mettant face à bien plus que leurs mariages ratés.



L'APOLLON DE GAZA

Nicolas WADIMOFF, 2018

En 2013, une statue d'Apollon est retrouvée au large de Gaza avant de disparaître dans d'étranges conditions. Bientôt, la rumeur s'emballe autour de ce trésor convoité par tous. Film-enquête, ce documentaire nous immerge dans la réalité méconnue d'un territoire où la vie résiste, malgré un conflit régional qui perdure. Apportant un peu de lumière dans le ciel de Gaza, la statue redonne par son histoire exaltante une part de dignité à tout un peuple.



AMBIENCE

Wisam AIJAFARI, 2018

Deux jeunes Palestiniens tentent d'enregistrer une bande démo pour un concours musical dans un camp de réfugiés bruyant et surpeuplé. Alors qu'ils échouent à cause du chaos sonore du lieu ils découvrent un moyen original et créatif de l'enregistrer avant la date butoir.

Le CVPR PO a besoin de votre soutien financier. Les adhésions (15 euros pour les étudiants et chômeurs, 50 euros cotisation simple, 80 euros cotisation pour un couple) sont nécessaires à la poursuite de notre action. Les dons sont évidemment les bienvenus.

Mail du CVPR-PO : cvpr12@laposte.net

Dons ou adhésions par chèque à l'ordre du CVPR PO à adresser à Ivar EKELAND, 7 rue Le GOFF - 75005 Paris